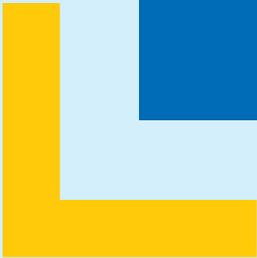




Annuaire général 2018-2019
**Faculté des sciences
de l'éducation**
Études de 1^{er} cycle

Université 
de Montréal et du monde.

registraire.umontreal.ca



FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION / CALENDRIER 2018-2019

JUILLET 2018

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOUT 2018

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

- 22 Direction
- 30 Assemblée facultaire

SEPTEMBRE 2018

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

- 3 Jour férié AM
- 5 Direction
- 12 CCE PM
- 19 Direction AM
- 19 Conseil PM
- Renouv. adj. et perm.

OCTOBRE 2018

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- 3 Direction
- 4 Assemblée facultaire
- 8 Jour férié
- 10 CCE
- 17 Direction
- 17 Conseil PM
- Promotions
- 22-26 Période d'activités libres
- 31 Direction

NOVEMBRE 2018

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

- 1 Assemblée facultaire
- 7 CCÉ
- 14 Direction AM
- 14 Conseil PM
- 28 Direction
- 29 Assemblée facultaire

DECEMBRE 2018

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

- 5 CCÉ PM
- 12 Direction AM
- 12 Conseil PM :
- AÉR pour juin 2019
- 24-31 Jours fériés

1-2 Jours fériés

- 9 Affaires professorales AM
- 9 CCÉ PM
- 16 Direction AM
- 16 Conseil de faculté PM
- Renouv. chargé d'enseign.
- 23 Affaires professorales
- 30 Direction
- 31 Assemblée facultaire

JANVIER 2019

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

- 6 Affaires professorales AM
- 6 CCÉ PM
- 13 Direction AM
- 13 Conseil PM
- 20 Affaires professorales
- 27 Direction
- 28 Assemblée facultaire

FEVRIER 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

4-8 Période d'activités libres

- 6 Affaires professorales AM
- 6 CCÉ PM
- 13 Direction AM
- 13 Conseil PM
- Prix
- 20 Affaires professorales
- 27 Direction
- 28 Assemblée facultaire

MARS 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

3 Affaires professorales AM

- 3 CCÉ PM
- 10 Direction AM
- 10 Conseil PM
- AÉR, renouv. assoc. et invité
- 17 Affaires professorales
- 19-22 Jours fériés (Pâques)
- 24 Direction
- 25 Assemblée facultaire

AVRIL 2019

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

1 Affaires professorales AM

- 1 CCÉ PM
- 8 Direction AM
- 8 Conseil PM
- 15 Affaires professorales
- 20 Jour férié
- 22 Direction
- 23 Assemblée facultaire
- 29 Affaires professorales AM
- 29 CCÉ PM

MAI 2019

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

- 5 Direction AM
- 5 Conseil PM
- 12 Affaires professorales
- 19 Direction
- 24 Jour férié

JUIN 2019

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Ass. Facultaire
9 h 30 à 10 h 30

CCÉ
13 h 30 à 15 h

Conseil
13 h 30 à 16 h

Aff. Professorales
9 h à midi

Direction
9 h à midi

Table des matières

Introduction et Coordonnées générales	10-1
Direction	10-1
Départements et Centre de formation	10-1

PROGRAMMES

1-820-1-0 Bacc. en éducation préscol. et enseign. au primaire (B. Éd.) - Montréal	10-2
1-820-1-9 Bacc. en éducation préscol. et enseign. au primaire (B. Éd.) - Laval	10-3
1-821-1-0 Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (B. Éd.)	10-5
1-822-1-0 Bacc. en enseignement de l'éducation physique et à la santé (B. Éd.)	10-7
1-828-1-0 Bacc. en enseignement des sc. et des techno. au secondaire (B. Éd.)	10-9
1-834-1-2 Bacc. en enseignement des mathématiques au secondaire (B. Éd.)	10-11
1-835-1-5 Baccalauréat en enseignement du français au secondaire (B. Éd.)	10-13
1-835-1-8 Bacc. en enseign. de l'éthique et de la culture relig. au sec. (B. Éd.)	10-15
1-481-1-0 Bacc. en enseignement de l'univers social au secondaire (B. Éd.)	10-17
1-857-1-0 Bacc. en enseignement en adaptation scolaire (B. Éd.) - Montréal	10-19
1-857-1-9 Bacc. en enseignement en adaptation scolaire (B. Éd.) - Laval	10-21
1-827-7-0 Microprogramme de premier cycle de qualification en enseignement	10-23
1-827-5-1 Certificat de qualification en enseignement	10-24

Information à jour le 6 août 2018

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Information à jour le 6 août 2018

INTRODUCTION

La Faculté des sciences de l'éducation (FSE) voit le jour le 17 mars 1965, succédant ainsi à l'Institut des sciences pédagogiques. Auparavant, l'enseignement universitaire francophone de la pédagogie était assumé par des institutions privées affiliées à l'Université de Montréal.

La Faculté comprend trois départements : le Département de didactique (DID), le Département d'administration et fondements de l'éducation (AFÉ) et le Département de psychopédagogie et d'andragogie (PPA). La gestion des programmes d'étude de premier cycle est assumée par le Centre de formation initiale des maîtres (CFIM). Forte de plus de 70 professeurs, la Faculté a acquis une notoriété et une expertise reconnues dans les domaines de l'enseignement et de la recherche. En effet, la Faculté se distingue par ses différents groupes et centres de recherche, qui en font un véritable ferment de l'innovation.

De plus, la Faculté se démarque par la participation d'intervenants des milieux scolaires dans toutes les étapes de la formation. Son dynamisme est aussi assuré par le travail de son personnel administratif, qui déploie un effort constant pour répondre aux besoins des étudiants qui la composent.

COORDONNÉES GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ

Pavillon Marie-Victorin
90, avenue Vincent-D'Indy
Montréal (Québec) H2V 2S9

Adresse postale

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

DIRECTION

Doyenne : Pascale Lefrançois

Vice-doyenne aux études de 1er cycle : Josainne Robert
Vice-doyen aux études supérieures et à la recherche : Serge J. Larivée
Vice-doyen au développement : Ahlem Ammar
Secrétaire de faculté : Serge J. Larivée (par intérim) et Roseline Garon (à compter de janvier 2019)

Directrice du Centre de formation initiale des maîtres : Annie Malo
Directeur des services administratifs : David Champigny

Directeurs des départements

Département de didactique : Jesús Vazquez-Abad
Département d'administration et fondements de l'éducation : David D'Arrisso
Département de psychopédagogie et d'andragogie : Nadia Desbiens

DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET FONDEMENTS DE L'ÉDUCATION

Champs d'études

Les champs d'études portent sur les aspects généraux de l'éducation :

- Immigration et diversité ethnoculturelle
- Idéologie et éthique
- Perspectives internationales et comparatives
- Équité, efficacité et qualité
- Objectifs, outils et pratiques d'évaluation
- Modes, pratiques et outils de gestion
- Changement et politiques
- Milieux défavorisés
- Travail et pratiques professionnelles

DÉPARTEMENT DE DIDACTIQUE

Champs d'études

Le champ d'études est l'apprentissage et l'enseignement de chacune des disciplines

enseignées, soit dans le cadre scolaire, à l'ordre primaire, secondaire, collégial ou universitaire, soit dans les milieux non scolaires. Mentionnons en particulier :

- les buts, les contenus et les conditions de l'enseignement de chacune de ces disciplines;
- l'élaboration et l'amélioration des méthodes et des moyens pratiques d'enseignement appropriés à chacune de ces disciplines;
- l'étude des problèmes propres à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages dans chacune de ces disciplines;
- l'élaboration de méthodes d'enseignement propres aux clientèles ayant des problèmes d'apprentissage spécifiques reliés à une discipline.

DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE ET D'ANDRAGOGIE

Champs d'études

Les champs d'études de la psychopédagogie

Le processus d'apprentissage en lien avec des élèves de divers groupes d'âges au sein de différents contextes sociaux (défavorisation, pluriethnicité), ainsi que l'apprentissage structuré ou non structuré chez les adultes.

Les champs d'études de l'orthopédagogie

Les difficultés rencontrées par les élèves et les étudiants (difficultés d'apprentissage, troubles de comportement, incapacités intellectuelles) ainsi que les questions relatives à leur adaptation sociale et scolaire (autorégulation, modèles de service, programmes d'intervention, conception de produits pédagogiques adaptés).

Les champs d'études de l'andragogie

Les caractéristiques de l'apprenant adulte et des contextes d'apprentissage. Les processus et pratiques d'apprentissage des adultes (contraintes et particularités). Les processus et stratégies d'enseignement aux adultes en divers contextes (contexte scolaire, formation en entreprise, formation continue, hors contexte scolaire) et leurs impacts. La formation des formateurs d'adultes.

Plusieurs autres problématiques transversales sont présentes dans les activités d'enseignement et de recherche de nos professeurs : la persévérance et l'abandon scolaire, la pédagogie interculturelle, les relations école/famille/milieu, la motivation scolaire, le travail en groupe, la gestion de classe, l'équité et l'égalité des chances, l'accessibilité universelle, les communautés d'apprentissage.

CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Directrice : Annie Malo

Le Centre a la responsabilité de la formation initiale des maîtres et, plus spécifiquement, de l'orientation, du développement et de l'évaluation des programmes facultaires de formation des maîtres, sous l'autorité du Conseil de la Faculté.

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire (B. Éd.)

La durée d'études de ce programme est de quatre ans à temps plein. Les titulaires du B. Éd., éducation préscolaire et enseignement primaire se voient octroyer un brevet d'enseignement dans le secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire.

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (B. Éd.)

Ce programme compte quatre années d'études à temps plein. Les titulaires du B. Éd., enseignement du français langue seconde se voient octroyer un brevet d'enseignement au primaire et au secondaire dans le secteur du français langue seconde.

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (B. Éd.)

Ce programme offert en collaboration avec le Département de kinésiologie compte quatre années d'études à temps plein. Les titulaires du B. Éd. enseignement de l'éducation physique et à la santé se voient octroyer un brevet d'enseignement au primaire et au secondaire, dans le secteur de l'éducation physique et à la santé.

Baccalauréat en éducation enseignement au secondaire (B. Éd.)

- enseignement de l'éthique et de la culture religieuse
- enseignement de l'univers social
- enseignement du français

- enseignement des mathématiques
- enseignement des sciences et des technologies

En collaboration avec la Faculté des arts et des sciences, la Faculté des sciences de l'éducation offre cinq programmes de baccalauréat en éducation (enseignement secondaire), correspondant à autant de disciplines enseignées au secondaire. La durée d'études de ces programmes est de quatre ans à temps plein. Les titulaires du B. Éd., enseignement secondaire se voient octroyer un brevet d'enseignement dans le secteur de l'enseignement au secondaire.

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire (B. Éd.)

La durée d'études de ce programme est de quatre ans à temps plein. Les titulaires du B. Éd., enseignement en adaptation scolaire se voient octroyer un brevet d'enseignement au primaire ou au secondaire, dans le secteur de l'adaptation scolaire.

FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Programme 1-820-1-0

Version 14 (A17)

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire (B. Éd.)

Ce programme est également offert au campus de Laval (1-820-1-9).

OBJECTIFS

Le programme vise à rendre l'étudiant capable de prendre en charge toute la classe ordinaire du préscolaire-primaire; de développer une pratique réflexive et d'autoévaluation; de recourir aux ressources du milieu, de collaborer avec l'équipe-école et les parents; d'entreprendre des recherches sur sa pratique et de s'engager dans un processus de formation continue.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans. L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.
- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

- L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.
- Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. le doyen ou l'autorité compétente se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.
- L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Art. 6.6 Prescriptions d'inscription

a) Cours de mise à niveau en français

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

b) Cours de mise à niveau en mathématiques

Tout étudiant admis dans le programme doit réussir un cours de mise à niveau en mathé-

matiques, hors programme, prescrit par la Faculté. Ce cours est soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

c) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

d) Cours en séquence

Les cours DID10101 et DID10102 doivent nécessairement être suivis de manière consécutive au cours de la même année universitaire. Un étudiant qui abandonne le DID10101 se verra automatiquement désinscrit du DID10102 et devra se réinscrire à l'automne suivant au DID10101. La même règle s'applique pour les cours DID10001 ET DID10002.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant libre peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalence de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. Seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'admission de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.1 Généralités

L'évaluation dans le programme porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu.

Art. 9.2 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage. Une évaluation sous forme d'observation peut être effectuée en dehors des stages pour vérifier si l'étudiant satisfait aux exigences du programme en termes de compétences professionnelles.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours, dans l'année qui suit l'échec. L'étudiant qui a échoué à un cours en séquence peut reprendre le cours de 3 crédits correspondant et vice versa. L'échec au(x) cours suivi(s) en guise de reprise au premier échec entraîne l'exclusion du programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études

Tout candidat admis doit se soumettre aux tests diagnostiques de français écrit et de mathématiques reconnus ou administrés par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Maîtrise du français écrit

L'étudiant doit avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants (TECFÉE) avant la fin de la période d'inscription au 3e stage.

Maîtrise du français oral

L'étudiant doit avoir réussi l'évaluation du français oral avant la fin de la période d'inscription au 4e stage. Le cours DID 2000 - Oral vise à préparer l'étudiant à l'évaluation qui se fait dans le cadre d'un cours de microenseignement, PPA 2368 - Régulation de l'enseignement et microenseignement. En cas d'échec, l'étudiant doit se soumettre aux mesures imposées par la Faculté et y réussir avant la fin de la période d'inscription au 4e stage.

Compétences professionnelles

L'étudiant doit avoir atteint dans ses cours et ses stages le niveau de développement de

ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer son 3e et son 4e stage.

Art. 14.3 Progression sous probation - Mise en probation

Le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage ou à un certain nombre de cours.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en éducation (B. Éd.)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits, dont 114 obligatoires et 6 à option.

Segment 01

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 15 crédits.

ETA 1001	3	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1111	1	Les écrits sur les pratiques d'enseignement
ETA 1250	1	Enjeux actuels de l'évaluation
ETA 1900	3	Système d'éducation et profession enseignante
ETA 2200	3	École et environnement social
ETA 2250	1	La régulation des apprentissages et le jugement
ETA 3012	2	Instruments pour l'évaluation à l'école primaire
ETA 4111	1	Recherche et pratique enseignante

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 28 crédits.

PPA 1100	3	Apprentissage scolaire et développement
PPA 1201	2	Problématiques et prévention au préscolaire
PPA 1366	2	Gestion de classe
PPA 2101	3	L'environnement éducatif à la maternelle
PPA 2111	1	Intégration des TIC 1
PPA 2200	3	L'intervention éducative au préscolaire
PPA 2368	4	Régulation de l'enseignement et microenseignement
PPA 3111	1	Intégration des TIC 2
PPA 3205	3	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire
PPA 33661	0	Intervention pédagogique raisonnée 1
PPA 33662	3	Intervention pédagogique raisonnée 2
PPA 4111	1	Intégration des TIC 3
PPA 4366	2	Pratiques pédagogiques inclusives

Bloc 01C Didactique

Obligatoire - 46 crédits.

DID 10101	0	Français écrit pour enseignants 1
DID 10102	3	Français écrit pour enseignants 2
DID 1111	3	Culture scientifique au primaire
DID 1206	3	Didactique du français - BEPEP 1
DID 1342	3	Didactique des mathématiques
DID 2000	1	Oral
DID 2110	3	Didactique des sciences et technologies
DID 2203	3	Didactique du français - BEPEP 2
DID 2205	3	Les sciences humaines au primaire
DID 2224	3	Didactique de l'arithmétique 1
DID 3209	3	Didactique des sciences humaines au primaire
DID 3222	3	Didactique du français - BEPEP 3

DID 3309	3	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse
DID 3920	3	Didactique de la géométrie
DID 4112	3	Didactique du français - élèves en difficultés
DID 4310	3	Didactique du français et diversité linguistique
DID 4804	3	Didactique de l'arithmétique 2

Bloc 01D Stages

Obligatoire - 25 crédits.

EDU 1002	3	Stage d'initiation professionnelle
EDU 1222	1	Laboratoire sur l'observation des apprentissages
EDU 2002	3	Stage en éducation au préscolaire
EDU 2222	1	Objet d'apprentissage au préscolaire
EDU 3002	6	Stage d'enseignement au primaire
EDU 3222	1	Mise en oeuvre d'une SAÉ
EDU 4002	9	Stage d'intégration à la profession
EDU 4222	1	Réalisation d'une recherche pédagogique

Segment 70

Tous les crédits du segment sont à option.

Bloc 70A Didactique des arts

Option - 6 crédits.

DID 2910	3	Didactique des arts plastiques 1
DID 4442	3	Didactique de l'art dramatique au primaire
DID 4443	3	Didactique de la musique au primaire
DID 4444	3	Didactique des arts et de la culture
DID 4445	3	Didactique des arts plastiques 2

Programme 1-820-1-9

Version 14 (A17)

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire (B. Éd.)

Ce programme est également offert au campus de Montréal (1-820-1-0).

OBJECTIFS

Le programme vise à rendre l'étudiant capable de prendre en charge toute la classe ordinaire du préscolaire-primaire; de développer une pratique réflexive et d'autoévaluation; de recourir aux ressources du milieu, de collaborer avec l'équipe-école et les parents; d'entreprendre des recherches sur sa pratique et de s'engager dans un processus de formation continue.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans. L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.
- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

- L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.

- Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. le doyen ou l'autorité compétente se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.
- L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Art. 6.6 Prescriptions d'inscription

a) Cours de mise à niveau en français

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

b) Cours de mise à niveau en mathématiques

Tout étudiant admis dans le programme doit réussir un cours de mise à niveau en mathématiques, hors programme, prescrit par la Faculté. Ce cours est soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

c) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

d) Cours en séquence

Les cours DID10101 et DID10102 doivent nécessairement être suivis de manière consécutive au cours de la même année universitaire. Un étudiant qui abandonne le DID10101 se verra automatiquement désinscrit du DID10102 et devra se réinscrire à l'automne suivant au DID10101. La même règle s'applique pour les cours DID10001 ET DID10002.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant libre peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalence de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. Seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'admission de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.2 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage. Une évaluation sous forme d'observation peut être effectuée en dehors des stages pour vérifier si l'étudiant satisfait aux exigences du programme en termes de compétences professionnelles.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours, dans l'année qui suit l'échec. L'étudiant qui a échoué à un cours en séquence peut reprendre le cours de 3 crédits correspondant et vice versa. L'échec au(x) cours suivi(s) en guise de reprise au premier échec entraîne l'exclusion du programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études

Tout candidat admis doit se soumettre aux tests diagnostiques de français écrit et de mathématiques reconnus ou administrés par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Maîtrise du français écrit

L'étudiant doit avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants (TECFÉE) avant la fin de la période d'inscription au 3e stage.

Maîtrise du français oral

L'étudiant doit avoir réussi l'évaluation du français oral avant la fin de la période d'inscription au 4e stage. Le cours DID 2000 - Oral vise à préparer l'étudiant à l'évaluation qui se fait dans le cadre d'un cours de microenseignement, PPA 2368 - Régulation de l'enseignement et microenseignement. En cas d'échec, l'étudiant doit se soumettre aux mesures imposées par la Faculté et y réussir avant la fin de la période d'inscription au 4e stage.

Compétences professionnelles

L'étudiant doit avoir atteint dans ses cours et ses stages le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer son 3e et son 4e stage.

Art. 14.3 Progression sous probation - Mise en probation

Le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage ou à un certain nombre de cours.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en éducation (B. Éd.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits dont 114 obligatoires et 6 à option.

Segment 01

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 15 crédits.

ETA 1001	3	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1111	1	Les écrits sur les pratiques d'enseignement
ETA 1250	1	Enjeux actuels de l'évaluation
ETA 1900	3	Système d'éducation et profession enseignante
ETA 2200	3	École et environnement social
ETA 2250	1	La régulation des apprentissages et le jugement
ETA 3012	2	Instruments pour l'évaluation à l'école primaire
ETA 4111	1	Recherche et pratique enseignante

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 28 crédits.

PPA 1100	3	Apprentissage scolaire et développement
PPA 1201	2	Problématiques et prévention au préscolaire
PPA 1366	2	Gestion de classe
PPA 2101	3	L'environnement éducatif à la maternelle
PPA 2111	1	Intégration des TIC 1
PPA 2200	3	L'intervention éducative au préscolaire
PPA 2368	4	Régulation de l'enseignement et microenseignement
PPA 3111	1	Intégration des TIC 2
PPA 3205	3	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire
PPA 33661	0	Intervention pédagogique raisonnée 1
PPA 33662	3	Intervention pédagogique raisonnée 2
PPA 4111	1	Intégration des TIC 3
PPA 4366	2	Pratiques pédagogiques inclusives

Bloc 01C Didactique

Obligatoire - 46 crédits.

DID 10101	0	Français écrit pour enseignants 1
DID 10102	3	Français écrit pour enseignants 2
DID 1111	3	Culture scientifique au primaire

DID 1206	3	Didactique du français - BEPEP 1
DID 1342	3	Didactique des mathématiques
DID 2000	1	Oral
DID 2110	3	Didactique des sciences et technologies
DID 2203	3	Didactique du français - BEPEP 2
DID 2205	3	Les sciences humaines au primaire
DID 2224	3	Didactique de l'arithmétique 1
DID 3209	3	Didactique des sciences humaines au primaire
DID 3222	3	Didactique du français - BEPEP 3
DID 3309	3	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse
DID 3920	3	Didactique de la géométrie
DID 4112	3	Didactique du français - élèves en difficultés
DID 4310	3	Didactique du français et diversité linguistique
DID 4804	3	Didactique de l'arithmétique 2

Bloc 01D Stages*Obligatoire - 25 crédits.*

EDU 1002	3	Stage d'initiation professionnelle
EDU 1222	1	Laboratoire sur l'observation des apprentissages
EDU 2002	3	Stage en éducation au préscolaire
EDU 2222	1	Objet d'apprentissage au préscolaire
EDU 3002	6	Stage d'enseignement au primaire
EDU 3222	1	Mise en oeuvre d'une SAÉ
EDU 4002	9	Stage d'intégration à la profession
EDU 4222	1	Réalisation d'une recherche pédagogique

Segment 70

Tous les crédits du segment sont à option.

Bloc 70A Didactique des arts*Option - 6 crédits.*

DID 2910	3	Didactique des arts plastiques 1
DID 4442	3	Didactique de l'art dramatique au primaire
DID 4443	3	Didactique de la musique au primaire
DID 4444	3	Didactique des arts et de la culture
DID 4445	3	Didactique des arts plastiques 2

Programme 1-821-1-0

Version 07 (A14)

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (B. Éd.)**OBJECTIFS**

Le programme vise à préparer des enseignants spécialistes du français langue seconde aux niveaux primaire, secondaire et chez les adultes. Il offre aux étudiants l'occasion de découvrir le type de clientèle et l'ordre d'enseignement qui leur semblent les plus appropriés. De plus, grâce aux stages offerts à l'étranger, le programme prépare les étudiants au marché du travail local, mais leur offre une première ouverture sur le marché international.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans.

L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.

- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

- L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.
- Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. Le doyen ou l'autorité compétente se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.
- L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Art. 6.6 Prescriptions d'inscription*a) Cours de mise à niveau en français*

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

b) Cours de mise à niveau en mathématiques

Tout étudiant admis dans le programme doit réussir un cours de mise à niveau en mathématiques, hors programme, prescrit par la Faculté. Ce cours est soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

c) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

d) Cours en séquence

Les cours DID10101 et DID10102 doivent nécessairement être suivis de manière consécutive au cours de la même année universitaire. Un étudiant qui abandonne le DID10101 se verra automatiquement désinscrit du DID10102 et devra se réinscrire à l'automne suivant au DID10101. La même règle s'applique pour les cours DID10001 ET DID10002.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant libre peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalence de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. Seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'admission de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.1 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu.

Art. 9.2 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage. Une évaluation sous forme d'observation peut être effectuée en dehors des stages pour vérifier si l'étudiant satisfait aux exigences du programme en termes de compétences professionnelles.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours, dans l'année qui suit l'échec. L'étudiant qui a échoué à un cours en séquence peut reprendre le cours de 3 crédits correspondant et vice versa. L'échec au(x) cours suivi(s) en guise de reprise au premier échec entraîne l'exclusion du programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études*Compétences professionnelles*

L'étudiant doit avoir atteint dans ses cours et ses stages le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer son 3e et son 4e stage.

Tout candidat admis doit se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Maîtrise du français écrit

L'étudiant doit avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants (TECFÉE) avant la fin de la période d'inscription au 3e stage.

Maîtrise du français oral

L'étudiant doit avoir réussi l'évaluation du français oral avant la fin de la période d'inscription au 4e stage. Le cours DID 2000 - Oral vise à préparer l'étudiant à l'évaluation qui se fait dans le cadre d'un cours de microenseignement, PPA 2105 - Laboratoire d'enseignement en FLS. En cas d'échec, l'étudiant doit se soumettre aux mesures imposées par la Faculté et y réussir avant la fin de la période d'inscription au 4e stage.

Art. 14.3 Progression sous probation - Mise en probation

Le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage ou à un certain nombre de cours.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en éducation (B. Éd.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits dont 108 du segment 01 (102 crédits obligatoires et 6 crédits à option), et 12 crédits obligatoires des segments 71 ou 72.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 102 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 01A Éducation

Obligatoire - 36 crédits.

ETA 1001	3	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1111	1	Les écrits sur les pratiques d'enseignement
ETA 1250	1	Enjeux actuels de l'évaluation
ETA 1900	3	Système d'éducation et profession enseignante
ETA 2200	3	École et environnement social
ETA 2250	1	La régulation des apprentissages et le jugement
ETA 3030	2	Instruments pour l'évaluation en FLS
ETA 4111	1	Recherche et pratique enseignante
PPA 1100	3	Apprentissage scolaire et développement
PPA 1210	3	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2100T	3	Intégration des TIC
PPA 2105	3	Laboratoire d'enseignement en FLS
PPA 3002	3	Diversité ethnoculturelle et enjeux pédagogiques
PPA 3104	3	Élèves à besoins particuliers
PPA 3222	3	Gestion de classe en L2

Bloc 01B Didactique du français langue seconde

Obligatoire - 30 crédits.

DID 10101	0	Français écrit pour enseignants 1
DID 10102	3	Français écrit pour enseignants 2
DID 1208	3	Didactique de l'oral en FLS
DID 1212	3	Grammaire et didactique FLS
DID 1213	3	Sociolinguistique et FLS
DID 2000	1	Oral
DID 2102	3	Acquisition et apprentissage des langues
DID 2109	3	Enseignement de la forme en FLS
DID 2209	3	Didactique de la littératie en FLS
DID 3401	3	Culture, littérature jeunesse et didactique
DID 3441	3	Didactique de la littératie intégrée et différenciée
DID 4441	2	Didactique de la planification en FLS

Bloc 01C Didactique des matières scolaires en L2

Obligatoire - 3 crédits.

DID 2600	3	Didactique des mathématiques en langue seconde
----------	---	--

Bloc 01D Littérature

Obligatoire - 3 crédits.

FRA 1005	3	Analyse de textes
----------	---	-------------------

Bloc 01E Linguistique

Obligatoire - 6 crédits.

LNG 1400	3	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3	Notions de syntaxe

Bloc 01F Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 24 crédits.

EDU 1007	1	Stage de familiarisation - accueil, secondaire
EDU 1307	1	L'enseignement en FLS
EDU 2007	4	Stage d'assistantat en immersion au primaire
EDU 2307	1	Intégration de l'oral, littératie et grammaire en FLS
EDU 3107	6	Stage de 3e année en enseignement du FLS
EDU 3307	1	L'évaluation et la différenciation en FLS
EDU 4107	9	Stage de 4e année en enseignement du FLS
EDU 4307	1	Réalisation d'une recherche en FLS

Bloc 01G Complément de littérature

Option - 3 crédits.

FRA 1130	3	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3	Introduction à la francophonie
FRA 2284	3	Paralittératures

Bloc 01H Compléments de formation

Option - 3 crédits.

ALL 1901	3	Allemand 1 (niveau A1.1)
ALL 1902	3	Allemand 2 (niveau A1.2)
ALL 1903	3	Allemand 3 (niveau A2.1)
ALL 1904	3	Allemand 4 (niveau A2.2)
ANG 1052	3	English Grammar 1
ANG 1053	3	English Grammar 2
ANG 1903	3	Anglais 3 (niveau B1.1)
ANG 1904	3	Anglais 4 (niveau B1.2)
ARA 1901	3	Arabe 1 (niveau A1.1)
ARA 1902	3	Arabe 2 (niveau A1.2)

ARA 1903	3	Arabe 3 (niveau A2.1)
ARA 1904	3	Arabe 4 (niveau A2.2)
ARA 1912	3	Arabe A1
CTL 1901	3	Catalan 1 (niveau A1)
CTL 1902	3	Catalan 2 (niveau A2)
CTL 1903	3	Catalan 3 (niveau B1.1)
CTL 1904	3	Catalan 4 (niveau B1.2)
ESP 1901	3	Espagnol 1 (niveau A1)
ESP 1902	3	Espagnol 2 (niveau A2)
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
FRA 1203	3	Lecture du poème
FRA 1204	3	Lecture du roman
FRA 1205	3	Lecture de l'essai
FRA 1260	3	Lecture du texte de théâtre
GRM 1901	3	Grec moderne 1 (niveau A1.1)
GRM 1902	3	Grec moderne 2 (niveau A1.2)
GRM 1903	3	Grec moderne 3 (niveau A2.1)
GRM 1904	3	Grec moderne 4 (niveau A2.2)
ITL 1901	3	Italien 1 (niveau A1)
ITL 1902	3	Italien 2 (niveau A2)
ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)
PTG 1901	3	Portugais 1 (niveau A1)
PTG 1902	3	Portugais 2 (niveau A2)
PTG 1903	3	Portugais 3 (niveau B1.1)
PTG 1904	3	Portugais 4 (niveau B1.2)
RUS 1901	3	Russe 1 (niveau A1.1)
RUS 1902	3	Russe 2 (niveau A1.2)

Segment 71 Orientation primaire

Tous les crédits de l'orientation sont obligatoires.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

DID 2110	3	Didactique des sciences et technologies
DID 2205	3	Les sciences humaines au primaire
DID 4330	3	Didactique des maths en primaire en L2
DID 4888	3	Didactique des arts plastiques et diversité culturelle

Segment 72 Orientation secondaire

Tous les crédits de l'orientation sont obligatoires.

Bloc 72A

Obligatoire - 12 crédits

DID 2250	3	Didactique de la culture religieuse
DID 4127	3	FLS difficultés d'apprentissage / retard scolaire
DID 4266	3	Didactique de l'US au secondaire en FLS
PPA 4420A	3	Intervention éducative auprès des adultes

Programme 1-822-1-0

Version 07 (A14)

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (B. Éd.)

OBJECTIFS

Le programme vise à préparer l'étudiant à bien comprendre les orientations et l'esprit du programme de formation des jeunes, à intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement, à acquérir les savoirs essentiels propres à la discipline de l'éducation physique et au domaine de l'éducation à la santé, à maîtriser les savoir-faire et les savoir-être d'un professionnel ou d'une professionnelle de l'activité physique, ainsi qu'à développer des qualités personnelles qui lui permettront de devenir un leader dans sa profession.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans. L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.
- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

- L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.
- Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. Le doyen ou l'autorité compétente se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.
- L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Art. 6.6 Prescriptions d'inscription

a) Cours de mise à niveau en français

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

b) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

c) Cours en séquence

Les cours DID10101 et DID10102 doivent nécessairement être suivis de manière consécutive au cours de la même année universitaire. Un étudiant qui abandonne le DID10101 se verra automatiquement désinscrit du DID10102 et devra se réinscrire à l'automne suivant au DID10101.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant libre peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalence de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. Seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'admission de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.1 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur

les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu.

Art. 9.2 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage. Une évaluation sous forme d'observation peut être effectuée en dehors des stages pour vérifier si l'étudiant satisfait aux exigences du programme en termes de compétences professionnelles.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours, dans l'année qui suit l'échec. L'étudiant qui a échoué à un cours en séquence peut reprendre le cours de 3 crédits correspondant et vice versa. L'échec au(x) cours suiv(i)s en guise de reprise au premier échec entraîne l'exclusion du programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études

Compétences professionnelles

L'étudiant doit avoir atteint dans ses cours et ses stages le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer son 3e et son 4e stage.

Tout candidat admis doit se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Maîtrise du français écrit

L'étudiant doit avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants (TECFÉE) avant la fin de la période d'inscription au 3e stage.

Maîtrise du français oral

L'étudiant doit avoir réussi l'évaluation du français oral avant la fin de la période d'inscription au 4e stage. Le cours DID2000 - Oral vise à préparer l'étudiant à l'évaluation qui se fait dans le cadre d'un cours. En cas d'échec, l'étudiant doit se soumettre aux mesures imposées par la Faculté et y réussir avant la fin de la période d'inscription au 4e stage.

Art. 14.3 Progression sous probation - Mise en probation

Le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage ou à un certain nombre de cours.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en éducation (B. Éd.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 120 crédits, dont 57 en sciences de l'éducation (segment 01), 63 en éducation physique et à la santé (segment 70).

Segment 01 Volet Éducation

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Éducation

Obligatoire - 33 crédits.

DID 10101	0	Français écrit pour enseignants 1
DID 10102	3	Français écrit pour enseignants 2
DID 2000	1	Oral
DID 2107	4	Didactique de l'ÉPS
ETA 1001	3	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1250	1	Enjeux actuels de l'évaluation

ETA 1900	3	Système d'éducation et profession enseignante
ETA 3888	3	Évaluation des apprentissages en ÉPS
PPA 1100	3	Apprentissage scolaire et développement
PPA 2102	3	Gestion de classe en éducation physique
PPA 3102	3	Intervention auprès d'élèves en difficulté
PPA 3310	3	L'adolescent et l'école comme milieu de vie
PPA 3400	3	Intégration scolaire des élèves HDAA

Bloc 01B Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 24 crédits.

EDU 1004	3	Stage 1 enseignement EPS primaire et secondaire
EDU 1314	1	Séminaire d'intégration en ÉPS1
EDU 2204	5	Stage 2 ens. ÉPS primaire
EDU 2314	1	Séminaire d'intégration en ÉPS 2
EDU 3004	5	Stage 3 enseignement EPS secondaire
EDU 3314	1	Séminaire intégration en ÉPS 3
EDU 4104	7	Stage pré-insertion professionnelle
EDU 4314	1	Séminaire d'intégration en ÉPS 4

Segment 70 Volet Éducation physique et santé

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Kinésiologie

Obligatoire - 28 crédits.

KIN 1031	3	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN 1047	4	Activité physique: bases physiologiques
KIN 1049	3	Anatomie fonctionnelle et enseignement
KIN 1712	3	Introduction en ÉPS
KIN 2010	3	Croissance et développement moteur
KIN 2101	3	Biomécanique et enseignement
KIN 2102	3	Sécurité et premiers soins
KIN 3710	3	Élèves à besoins particuliers et ÉPS
KIN 4101	3	Éthique professionnelle en ÉPS

Bloc 70B Intervention en éducation physique et santé

Obligatoire - 8 crédits.

KIN 1402	3	Atelier au secondaire
KIN 1404	2	Recherche-action
KIN 1408	3	Atelier au préscolaire et au primaire

Bloc 70C Activités physiques et santé

Obligatoire - 5 crédits.

KIN 4104	2	Activités de combat et autocontrôle
KIN 4105	2	Planification et évaluation de la compétence Santé
KIN 4106	1	ÉPS et bien-être

Bloc 70D Éducation à la santé

Obligatoire - 7 crédits.

KIN 1405	2	Évaluation des aptitudes physiques
KIN 2209	2	Activités physiques et saine alimentation
KIN 3043	3	Promotion de l'A.P. en milieu scolaire

Bloc 70E Activités pratiques

Obligatoire - 12 crédits.

KIN 1109	2	Agir et interagir au primaire
KIN 2107	2	Activités collectives espace commun
KIN 2109	2	Agir mouvements fondamentaux

KIN 2208	2	Agir et Interagir - Patinoire
KIN 3105	2	Activités - Duel et espaces distincts
KIN 3106	2	Agir et Interagir - Piscine

Bloc 70F Complément de formation

Option - 3 crédits.

KIN 3201	1	Enseigner en plein air
KIN 3202	1	Sauvetage - sécurité aquatique
KIN 4102	2	Activités artistiques
KIN 4103	2	Entraînement aérobie et musculosquelettique

Programme 1-828-1-0

Version 07 (A17)

Baccalauréat en enseignement des sciences et des technologies au secondaire (B. Éd.)

OBJECTIFS

Le programme permet à l'étudiant de comprendre les orientations et l'esprit du programme de formation des jeunes; d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement des sciences et des technologies; de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans. L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.
- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

- L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.
- Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. le doyen ou l'autorité compétente se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.
- L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Art. 6.6 Prescriptions d'inscription

a) Cours de mise à niveau en français

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

c) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

d) Cours en séquence

Les cours DID10101 et DID10102 doivent nécessairement être suivis de manière consécutive au cours de la même année universitaire. Un étudiant qui abandonne le DID10101

se verra automatiquement désinscrit du DID10102 et devra se réinscrire à l'automne suivant au DID10101. La même règle s'applique pour les cours DID10001 ET DID10002.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant libre peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalence de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. Seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'admission de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.1 Généralités

L'évaluation dans le programme porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu.

Art. 9.2 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage. Une évaluation sous forme d'observation peut être effectuée en dehors des stages pour vérifier si l'étudiant satisfait aux exigences du programme en termes de compétences professionnelles.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative et la moyenne cumulative de chacun des segments du programme, calculées à la fin de chaque trimestre, déterminent la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours, dans l'année qui suit l'échec. L'étudiant qui a échoué à un cours en séquence peut reprendre le cours de 3 crédits correspondant et vice versa. L'échec au(x) cours suivi(s) en guise de reprise au premier échec entraîne l'exclusion du programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études

Tout candidat admis doit se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Maîtrise du français écrit

L'étudiant doit avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants (TECFÉE) avant la fin de la période d'inscription au 3e stage.

Maîtrise du français oral

L'étudiant doit avoir réussi l'évaluation du français oral avant la fin de la période d'inscription au 4e stage. Le cours DID2000 Oral vise à préparer l'étudiant à l'évaluation qui se fait dans le cadre d'un cours de microenseignement, PPA2000 Laboratoire d'enseignement. En cas d'échec, l'étudiant doit se soumettre aux mesures imposées par la Faculté et y réussir avant la fin de la période d'inscription au 4e stage.

Compétences professionnelles

L'étudiant doit avoir atteint dans ses cours et ses stages le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer son 3e et son 4e stage.

Art. 14.3 Progression sous probation - Mise en probation

Le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage ou à un certain nombre de cours.

Art. 15. Normes de succès - Programme

L'étudiant réussit dans le programme et reçoit le grade qui y est associé : s'il réussit tous

les cours requis par le programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et une moyenne cumulative par segment d'au moins 2,0, ainsi que s'il satisfait aux autres exigences du programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en éducation (B. Éd.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 124 crédits. Il est composé d'un tronc commun en éducation (segment 01) ainsi qu'en didactiques, sciences et technologies (segment 02). Il est offert selon trois orientations :

- orientation Physique (segments 80),
- orientation Chimie (segment 81),
- orientation Biologie (segment 82).

Segment 01 - Propre au Tronc commun Éducation

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 56 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 9 crédits.

ETA 1001	3	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1250	1	Enjeux actuels de l'évaluation
ETA 1900	3	Système d'éducation et profession enseignante
ETA 3345	2	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 12 crédits.

PPA 1210	3	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01C Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 22 crédits.

EDU 1012	1	Stage de familiarisation à l'école secondaire
EDU 1512	1	Enseigner en contexte de diversité
EDU 2212	3	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire
EDU 3212	6	Stage d'enseignement 1 au secondaire
EDU 3512	1	Évaluer dans sa discipline
EDU 4014	10	Stage d'enseignement des sciences et des technologies

Bloc 01D Didactique

Obligatoire - 7 crédits.

Les cours DID10101 et DID10102 sont équivalents au cours DID1010A.

DID 10101	0	Français écrit pour enseignants 1
DID 10102	3	Français écrit pour enseignants 2
DID 2000	1	Oral
DID 2217	3	Introduction à la didactique des sciences et des technologies

Bloc 01E Didactique de la discipline de spécialisation

Obligatoire - 6 crédits.

DID 3335A	2	Didactique des sciences biologiques
DID 3345A	2	Didactique de la chimie
DID 3355A	2	Didactique de la physique

Bloc 01F Élève et son milieu

Option - 3 crédits.

ETA 2200	3	École et environnement social
PPA 3300	3	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire

Bloc 01G Élèves à besoins particuliers

Option - 2 crédits.

PPA 4420	2	Intervention éducative auprès des adultes
PPA 4440	2	Pédagogie et élèves à besoins particuliers

Segment 02 - Propre au Tronc commun Didactiques, sciences et technologies

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 18 crédits.

BIO 1970	3	Notions de biologie pour enseignants
CHM 1945	3	Notions de chimie pour enseignants
DST 2000	3	La technologie, outil d'apprentissage
DST 3000	3	Laboratoire de technologie et de robotique
PHI 1130	3	Philosophie des sciences
PHY 1950	3	Notions de physique pour enseignants

Bloc 02B Projets d'intégration

Obligatoire - 9 crédits.

DST 2012	3	Projets sciences et technologie 1
DST 3012	3	Projets sciences et technologie 2
DST 4012	3	Projets sciences et technologie 3

Segment 80 - Propre à l'orientation Physique

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 31 crédits obligatoires et de 5 à 6 crédits à option.

Bloc 80A

Obligatoire - 31 crédits.

MAT 1400	4	Calcul 1
MAT 1410	3	Calcul 2
MAT 1600	4	Algèbre linéaire
PHY 1234	3	Introduction à la physique numérique
PHY 1441	3	Électromagnétisme
PHY 1502	2	Introduction à la physique expérimentale
PHY 1620	3	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	Mécanique classique 1
PHY 1652	3	Relativité 1
PHY 3012	3	Évolution des concepts en physique

Bloc 80B

Option - Minimum 2 crédits, maximum 3 crédits.

BIO 1153	3	Biologie cellulaire
BIO 1203	3	Introduction à la génétique
BIO 1284	2	Évolution
BIO 1434	3	Biodiversité 2
BIO 1634	3	Principes de physiologie animale
BIO 1803	3	Écologie et environnement
GEO 1112	3	Système Terre 1

Bloc 80C

Option - 3 crédits.

CHM 1101	3	Chimie analytique 1
CHM 1201	3	Chimie inorganique 1
CHM 1600	3	Chimie de l'environnement : introduction
CHM 1984	3	Chimie organique
CHM 1990	3	Physicochimie générale 1

Segment 81 - Propre à l'orientation Chimie

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et

12 crédits à option.

Bloc 81A

Obligatoire - 24 crédits.

CHM 1101	3	Chimie analytique 1
CHM 1201	3	Chimie inorganique 1
CHM 1501	3	Chimie expérimentale 1
CHM 1502	3	Chimie expérimentale 2
CHM 1600	3	Chimie de l'environnement : introduction
CHM 1984	3	Chimie organique
CHM 1990	3	Physicochimie générale 1
CHM 2102	3	Chimie analytique 2

Bloc 81B

Option - Minimum 5 crédits, maximum 6 crédits.

BIO 1153	3	Biologie cellulaire
BIO 1203	3	Introduction à la génétique
BIO 1284	2	Évolution
BIO 1434	3	Biodiversité 2
BIO 1634	3	Principes de physiologie animale
BIO 1803	3	Écologie et environnement
GEO 1112	3	Système Terre 1
GEO 1122	3	Système Terre 2

Bloc 81C

Option - Minimum 6 crédits, maximum 7 crédits.

PHY 1111	1	Introduction aux disciplines de la physique
PHY 1234	3	Introduction à la physique numérique
PHY 1502	2	Introduction à la physique expérimentale
PHY 1651	3	Mécanique classique 1
PHY 1652	3	Relativité 1
PHY 1972	3	Comprendre l'Univers
PHY 1973	3	Astrobiologie

Segment 82 - Propre à l'orientation Biologie

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 82A

Obligatoire - 30 crédits.

BIO 1153	3	Biologie cellulaire
BIO 1203	3	Introduction à la génétique
BIO 1284	2	Évolution
BIO 1334	3	Biodiversité 1
BIO 1434	3	Biodiversité 2
BIO 1534	3	Physiologie végétale
BIO 1634	3	Principes de physiologie animale
BIO 1803	3	Écologie et environnement
BIO 2255	1	T.P. de génétique
BIO 2412	3	Histologie animale
MCB 1979	3	Microbiologie générale

Bloc 82B

Option - 3 crédits.

CHM 1101	3	Chimie analytique 1
CHM 1201	3	Chimie inorganique 1
CHM 1600	3	Chimie de l'environnement : introduction

CHM 1984	3	Chimie organique
CHM 1990	3	Physicochimie générale 1
GEO 1112	3	Système Terre 1

Bloc 82C

Option - 3 crédits.

PHY 1234	3	Introduction à la physique numérique
PHY 1651	3	Mécanique classique 1
PHY 1652	3	Relativité 1
PHY 1972	3	Comprendre l'Univers
PHY 1973	3	Astrobiologie

Programme 1-834-1-2

Version 08 (A17)

Baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire (B. Éd.)

OBJECTIFS

Le programme permet à l'étudiant de comprendre les orientations et l'esprit du programme de formation des jeunes, d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement, d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement de sa ou de ses disciplines, de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans. L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.
- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

- L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.
- Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. Le doyen ou l'autorité compétente se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.
- L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Art. 6.6 Prescriptions d'inscription

a) Cours de mise à niveau en français

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

c) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

d) Cours en séquence

Les cours DID10101 et DID10102 doivent nécessairement être suivis de manière consécutive au cours de la même année universitaire. Un étudiant qui abandonne le DID10101 se verra automatiquement désinscrit du DID10102 et devra se réinscrire à l'automne sui-

vant au DID10101.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant libre peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalence de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. Seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'admission de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.1 Généralités

L'évaluation dans le programme porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu.

Art. 9.2 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage. Une évaluation sous forme d'observation peut être effectuée en dehors des stages pour vérifier si l'étudiant satisfait aux exigences du programme en termes de compétences professionnelles.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative et la moyenne cumulative de chacun des segments du programme, calculées à la fin de chaque trimestre, déterminent la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours, dans l'année qui suit l'échec. L'étudiant qui a échoué à un cours en séquence peut reprendre le cours de 3 crédits correspondant et vice versa. L'échec au(x) cours suivi(s) en guise de reprise au premier échec entraîne l'exclusion du programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études

Tout candidat admis doit se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Maîtrise du français écrit

L'étudiant doit avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants (TECFÉE) avant la fin de la période d'inscription au 3e stage.

Maîtrise du français oral

L'étudiant doit avoir réussi l'évaluation du français oral avant la fin de la période d'inscription au 4e stage. Le cours DID2000 - Oral vise à préparer l'étudiant à l'évaluation qui se fait dans le cadre d'un cours de microenseignement, PPA2000 - Laboratoire d'enseignement. En cas d'échec, l'étudiant doit se soumettre aux mesures imposées par la Faculté et y réussir avant la fin de la période d'inscription au 4e stage.

Compétences professionnelles

L'étudiant doit avoir atteint dans ses cours et ses stages le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer son 3e et son 4e stage.

Art. 14.3 Progression sous probation - Mise en probation

Le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage ou à un certain nombre de cours.

Art. 15. Normes de succès - Programme

L'étudiant réussit dans le programme et reçoit le grade qui y est associé : s'il réussit tous les cours requis par le programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0

et une moyenne cumulative par segment d'au moins 2,0, ainsi que s'il satisfait aux autres exigences du programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en éducation (B. Éd.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit : 69 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option, et 54 crédits du segment 80 Mathématiques, dont 12 à option.

Segment 01 propre au volet Éducation

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 64 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 9 crédits.

ETA 1001	3	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1250	1	Enjeux actuels de l'évaluation
ETA 1900	3	Système d'éducation et profession enseignante
ETA 3345	2	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 12 crédits.

PPA 1210	3	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01C Didactique

Obligatoire - 21 crédits.

DID 10101	0	Français écrit pour enseignants 1
DID 10102	3	Français écrit pour enseignants 2
DID 2000	1	Oral
DID 2260	3	Didactique de la proportionnalité
DID 2270	3	Le raisonnement en mathématiques
DID 2280	3	Erreurs et obstacles d'apprentissage en mathématiques
DID 3260	3	Technologies et enseignement des mathématiques
DID 3270	3	Didactique de l'algèbre et des fonctions
DID 4298	2	Laboratoire de didactique des maths

Bloc 01D Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 22 crédits.

EDU 1012	1	Stage de familiarisation à l'école secondaire
EDU 1512	1	Enseigner en contexte de diversité
EDU 2212	3	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire
EDU 3212	6	Stage d'enseignement 1 au secondaire
EDU 3512	1	Évaluer dans sa discipline
EDU 4013	10	Stage d'enseignement des maths au secondaire

Bloc 01E Élève et son milieu

Option - 3 crédits.

ETA 2200	3	École et environnement social
PPA 3300	3	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire

Bloc 01F Élèves à besoins particuliers

Option - 2 crédits.

PPA 4420	2	Intervention éducative auprès des adultes
PPA 4440	2	Pédagogie et élèves à besoins particuliers

Segment 80 propre au volet Mathématiques

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 80A Approfondissement des mathématiques du secondaire

Obligatoire - 9 crédits.

MAT 1101	3	Mathématiques fondamentales
MAT 1301	3	Mathématiques élémentaires
MAT 1332	3	Géométrie euclidienne

Bloc 80B Bases de mathématiques

Obligatoire - 23 crédits.

MAT 1000	4	Analyse 1
MAT 1400	4	Calcul 1
MAT 1500	4	Mathématiques discrètes
MAT 1600	4	Algèbre linéaire
MAT 1720	4	Probabilités
STT 1700	3	Introduction à la statistique

Bloc 80C Mise en contexte des mathématiques

Obligatoire - 10 crédits.

MAT 1680	1	Calcul symbolique et applications
MAT 2450	3	Mathématiques et technologie
MAT 2531	3	Histoire des mathématiques
MAT 3450	3	Modélisation mathématique

Bloc 80D Outils informatiques

Option - Maximum 3 crédits.

IFT 1144	3	Introduction à la programmation internet
IFT 1166	3	Programmation orientée objet en C++
IFT 2720	3	Introduction au multimédia

Bloc 80E Approfondissement des mathématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ACT 1240	3	Mathématiques financières
MAT 1410	3	Calcul 2
MAT 2050	3	Analyse 2
MAT 2115	3	Équations différentielles
MAT 2130	3	Variable complexe
MAT 2300	3	Géométrie différentielle
MAT 2412	3	Analyse numérique 1
MAT 2600	3	Algèbre 1
MAT 2717	3	Processus stochastiques
MAT 3060	3	Logique
MAT 3632	3	Théorie des nombres
STT 2400	3	Régression linéaire
STT 2700	3	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 80F Autres disciplines

Option - 3 crédits.

BIO 1203	3	Introduction à la génétique
BIO 1803	3	Écologie et environnement
BIO 3283	3	Principes d'évolution
DMO 1000	3	Introduction à la démographie
ECN 1000	3	Principes d'économie
IFT 1575	3	Modèles de recherche opérationnelle
PHI 1130	3	Philosophie des sciences
PHI 1300	3	Philosophie de la connaissance

PHI 1400	3	Problèmes en éthique
PHI 2160	3	Philosophie des sciences exactes
PHY 1441	3	Électromagnétisme
PHY 1501	3	Introduction à la physique expérimentale
PHY 1651	3	Mécanique classique 1
PHY 3012	3	Évolution des concepts en physique

Bloc 80G Initiation à la programmation

Option - 3 crédits.

IFT 1178	3	Programmation d'applications en VB
IFT 1969	3	Programmation scientifique en langage C
PHY 1234	3	Introduction à la physique numérique

Programme 1-835-1-5

Version 10 (A17)

Baccalauréat en enseignement du français au secondaire (B. Éd.)

OBJECTIFS

Le programme permet à l'étudiant de comprendre les orientations et l'esprit du programme de formation des jeunes; d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement de sa ou de ses disciplines; de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans. L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.
- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

- L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.
- Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. Le doyen ou l'autorité compétente se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.
- L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Art. 6.6 Prescriptions d'inscription

a) Cours de mise à niveau en français

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

c) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

d) Cours en séquence

Les cours DID10101 et DID10102 doivent nécessairement être suivis de manière consécutive au cours de la même année universitaire. Un étudiant qui abandonne le DID10101 se verra automatiquement désinscrit du DID10102 et devra se réinscrire à l'automne suivant au DID10101.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant libre peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalence de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. Seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'admission de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.1 Généralités

L'évaluation dans le programme porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu.

Art. 9.2 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage. Une évaluation sous forme d'observation peut être effectuée en dehors des stages pour vérifier si l'étudiant satisfait aux exigences du programme en termes de compétences professionnelles.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative et la moyenne cumulative de chacun des segments du programme, calculées à la fin de chaque trimestre, déterminent la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours, dans l'année qui suit l'échec. L'étudiant qui a échoué à un cours en séquence peut reprendre le cours de 3 crédits correspondant et vice versa. L'échec au(x) cours suivi(s) en guise de reprise au premier échec entraîne l'exclusion du programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études

Tout candidat admis doit se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Maîtrise du français écrit

L'étudiant doit avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants (TECFÉE) avant la fin de la période d'inscription au 3e stage.

Maîtrise du français oral

L'étudiant doit avoir réussi l'évaluation du français oral avant la fin de la période d'inscription au 4e stage. Le cours DID2000 - Oral vise à préparer l'étudiant à l'évaluation qui se fait dans le cadre d'un cours de microenseignement, PPA2000 - Laboratoire d'enseignement. En cas d'échec, l'étudiant doit se soumettre aux mesures imposées par la Faculté et y réussir avant la fin de la période d'inscription au 4e stage.

Compétences professionnelles

L'étudiant doit avoir atteint dans ses cours et ses stages le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer son 3e et son 4e stage.

Art. 14.3 Progression sous probation - Mise en probation

Le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage ou à un certain nombre de cours.

Art. 15. Normes de succès - Programme

L'étudiant réussit dans le programme et reçoit le grade qui y est associé : s'il réussit tous les cours requis par le programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et une moyenne cumulative par segment d'au moins 2,0, ainsi que s'il satisfait aux autres exigences du programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en éducation (B. Éd.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit : 66 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option; et 57 crédits du segment 80 Français et linguistique, dont 15 à option.

Segment 01 propre au volet Éducation

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 61 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 9 crédits.

ETA 1001	3	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1250	1	Enjeux actuels de l'évaluation
ETA 1900	3	Système d'éducation et profession enseignante
ETA 3345	2	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 12 crédits.

PPA 1210	3	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01C Didactique

Obligatoire - 18 crédits.

DID 10101	0	Français écrit pour enseignants 1
DID 10102	3	Français écrit pour enseignants 2
DID 2000	1	Oral
DID 2211	3	Introduction à la didactique du français au secondaire
DID 3210	3	Didactique de la littérature
DID 3212	3	Didactique de la grammaire et de l'orthographe
DID 4202	3	Didactique des textes courants et de l'oral
DID 4212	2	Laboratoire de didactique du français

Bloc 01D Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 22 crédits.

EDU 1012	1	Stage de familiarisation à l'école secondaire
EDU 1512	1	Enseigner en contexte de diversité
EDU 2212	3	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire
EDU 3212	6	Stage d'enseignement 1 au secondaire
EDU 3512	1	Évaluer dans sa discipline
EDU 4015	10	Stage d'enseignement du français au secondaire

Bloc 01E Élève et son milieu

Option - 3 crédits.

ETA 2200	3	École et environnement social
PPA 3300	3	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire

Bloc 01F Élèves à besoins particuliers

Option - 2 crédits.

PPA 4420	2	Intervention éducative auprès des adultes
----------	---	---

PPA 4440 2 Pédagogie et élèves à besoins particuliers

Segment 80 propre au volet Français et linguistique

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 80A Introduction à la littérature

Obligatoire - 21 crédits.

FRA 1000	3	Approches des études littéraires
FRA 1005	3	Analyse de textes
FRA 1021	3	Littérature et histoire de la langue
FRA 1027	3	Histoire de la littérature
FRA 2184	3	Histoire de la littérature de jeunesse
FRA 2210	3	Poétiques modernes et contemporaines
FRA 2284	3	Paralittératures

Bloc 80B Bases de la linguistique

Obligatoire - 21 crédits.

LNG 1013	3	Langue et technologie
LNG 1080	3	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3	Notions de syntaxe
LNG 2045	3	Grammaire du français et linguistique
LNG 2100	3	Français québécois
LNG 2350	3	Sociolinguistique

Bloc 80C Histoire des littératures

Option - 3 crédits.

FRA 2100	3	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3	Littérature française du 17e siècle
FRA 2111	3	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2112	3	Littérature française du 18e siècle
FRA 2124	3	Littérature française du 19e siècle
FRA 2130	3	Littérature québécoise du 19e siècle
FRA 2131	3	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles
FRA 2141	3	Littérature maghrébine
FRA 2142	3	Littérature africaine
FRA 2143	3	Littérature des Caraïbes
FRA 2180	3	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3	Roman moderne et contemporain
FRA 2183	3	Histoire de la littérature des femmes

Bloc 80D Poétiques et parcours de lecture

Option - 3 crédits.

FRA 1203	3	Lecture du poème
FRA 1204	3	Lecture du roman
FRA 1205	3	Lecture de l'essai
FRA 2203	3	Poétiques médiévales
FRA 2204	3	Poétiques classiques
FRA 2220	3	Formes narratives
FRA 2221	3	Formes poétiques
FRA 2224	3	Formes brèves
FRA 2241	3	Lecture des textes francophones
FRA 2285	3	Les récits de soi
FRA 3220	3	Auteur français

FRA 3230	3	Auteur québécois
FRA 3241	3	Auteur francophone
FRA 3242	3	Questions de littérature francophone

Bloc 80E Études en dramaturgie

Option - Minimum 0 crédit, maximum 3 crédits.

FRA 1260	3	Lecture du texte de théâtre
FRA 2223	3	Formes dramatiques
FRA 2261	3	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA 2263	3	Dramaturgie moderne
FRA 2264	3	Dramaturgie québécoise
FRA 3360	3	La représentation théâtrale

Bloc 80F Pratiques culturelles

Option - Minimum 0 crédits, maximum 3 crédits.

FRA 2500	3	La littérature et les autres arts
FRA 2510	3	La bande dessinée
FRA 3500	3	Littérature, culture, médias
FRA 3503	3	Mythes et littérature

Bloc 80G Compléments de formation en linguistique

Option - 3 crédits.

LNG 1126	3	Histoire du français en Amérique
----------	---	----------------------------------

Bloc 80H Compléments de formation en langue et cognition

Option - 3 crédits.

LNG 2160	3	Introduction à la psycholinguistique
LNG 2340	3	Langues secondes

Programme 1-835-1-8

Version 04 (A17)

Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire (B. Éd.)

OBJECTIFS

Le programme permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances relatives à l'éthique et aux différentes religions afin d'en assurer une juste compréhension dans les écoles et permettra aux élèves de développer leur réflexion éthique et d'approfondir leur culture religieuse. Cet enseignement a pour but de former des citoyens tolérants et responsables.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans. L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.
- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

- L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.
- Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. Le doyen ou l'autorité

compétente se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.

- L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Art. 6.6 Prescriptions d'inscription

a) Cours de mise à niveau en français

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

c) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

d) Cours en séquence

Les cours DID10101 et DID10102 doivent nécessairement être suivis de manière consécutive au cours de la même année universitaire. Un étudiant qui abandonne le DID10101 se verra automatiquement désinscrit du DID10102 et devra se réinscrire à l'automne suivant au DID10101.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant libre peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalence de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. Seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'admission de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.1 Généralités

L'évaluation dans le programme porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu.

Art. 9.2 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, attitudes et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage. Une évaluation sous forme d'observation peut être effectuée en dehors des stages pour vérifier si l'étudiant satisfait aux exigences du programme en termes de compétences professionnelles.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative et la moyenne cumulative de chacun des segments du programme, calculées à la fin de chaque trimestre, déterminent la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours, dans l'année qui suit l'échec. L'étudiant qui a échoué à un cours en séquence peut reprendre le cours de 3 crédits correspondant et vice versa. L'échec au(x) cours suivi(s) en guise de reprise au premier échec entraîne l'exclusion du programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études

Tout candidat admis doit se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu et administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Maîtrise du français écrit

L'étudiant doit avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants (TECFÉE) avant la fin de la période

d'inscription au 3e stage.

Maîtrise du français oral

L'étudiant doit avoir réussi l'évaluation du français oral avant la fin de la période d'inscription au 4e stage. Le cours DID2000 - Oral vise à préparer l'étudiant à l'évaluation qui se fait dans le cadre d'un cours de microenseignement, PPA2000 - Laboratoire d'enseignement. En cas d'échec, l'étudiant doit se soumettre aux mesures imposées par la Faculté et y réussir avant la fin de la période d'inscription au 4e stage.

Compétences professionnelles

L'étudiant doit avoir atteint dans ses cours et ses stages le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer son 3e et son 4e stage.

Art. 14.3 Progression sous probation - Mise en probation

Le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage ou à un certain nombre de cours.

Art. 15. Normes de succès - Programme

L'étudiant réussit dans le programme et reçoit le grade qui y est associé : s'il réussit tous les cours requis par le programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et une moyenne cumulative par segment d'au moins 2,0, ainsi que s'il satisfait aux autres exigences du programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en éducation (B. Éd.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit : 63 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option; 30 crédits du segment 02 Éthique, dont 21 à option; et 30 crédits du segment 80 Culture religieuse, dont 18 à option.

Segment 01 propre au volet Éducation

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 58 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 9 crédits.

ETA 1001	3	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1250	1	Enjeux actuels de l'évaluation
ETA 1900	3	Système d'éducation et profession enseignante
ETA 3345	2	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 12 crédits.

PPA 1210	3	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01C Didactique

Obligatoire - 15 crédits.

DID 10101	0	Français écrit pour enseignants 1
DID 10102	3	Français écrit pour enseignants 2
DID 2000	1	Oral
DID 2250	3	Didactique de la culture religieuse
DID 3250	3	Didactique de l'éthique
DID 3750	3	Didactique et médias pour ECR
DID 4650	2	Laboratoire de didactique en éthique et culture religieuse

Bloc 01D Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 22 crédits

EDU 1012	1	Stage de familiarisation à l'école secondaire
EDU 1512	1	Enseigner en contexte de diversité

EDU 2212	3	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire
EDU 3212	6	Stage d'enseignement 1 au secondaire
EDU 3512	1	Évaluer dans sa discipline
EDU 4017	10	Stage d'ens. de l'éthique et culture religieuse au secondaire

Bloc 01E Élève et son milieu*Option - 3 crédits.*

ETA 2200	3	École et environnement social
PPA 3300	3	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire

Bloc 01F Élève à besoins particuliers*Option - 2 crédits.*

PPA 4420	2	Intervention éducative auprès des adultes
PPA 4440	2	Pédagogie et élèves à besoins particuliers

Segment 02 propre au volet Éthique

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 02A Initiation à l'éthique*Obligatoire - 9 crédits*

PHI 1400	3	Problèmes en éthique
PHI 1430	3	Éthique et politique
REL 1340	3	Religions, modernité et éthique

Bloc 02B Notions de base en philosophie*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits*

PHI 1005	3	Logique 1
PHI 1130	3	Philosophie des sciences
PHI 1205	3	Philosophie française contemporaine
PHI 1300	3	Philosophie de la connaissance
PHI 1365	3	Évolution, pensée et valeurs
PHI 1520	3	Introduction à la métaphysique
PHI 1710	3	Langage, pensée et connaissance
PHI 1800	3	Des présocratiques à Aristote
PHI 1860	3	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2450	3	Principes et méthodes en philosophie pour enfants

Bloc 02C Théories éthiques*Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.*

DRT 3010	3	Éthique et droit
PHI 2405	3	Théories éthiques modernes
PHI 2415	3	Éthique des relations internationales
PHI 2417	3	Théories de la justice
PHI 2418	3	Éthique et politique de l'environnement
PHI 2421	3	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2422	3	Théories politiques modernes
PHI 2425	3	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3	La philosophie pratique de Kant
PHI 2805	3	La République de Platon
PHI 3685	3	Problèmes d'éthique appliquée
PHI 3905	3	Philosophie de la religion
REL 2650	3	Éthique théologique

Segment 80 propre au volet Culture religieuse

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 80A Études du religieux et traditions monothéistes*Obligatoire - 12 crédits*

REL 1111	3	Introduction à l'étude du religieux
REL 1220	3	Introduction au christianisme
REL 1230	3	Introduction à l'islam
REL 1240	3	Introduction au judaïsme

Bloc 80B Religions, sociétés et cultures*Option - minimum 6 crédits, maximum 12 crédits*

REL 1130	3	Histoire générale des religions
REL 1320	3	Rites et symboles
REL 1330	3	Religions et espace public
REL 1930	3	Bible, arts et culture
REL 2310	3	Histoire religieuse du Québec
REL 2320	3	Patrimoine religieux du Québec
REL 2340	3	Nouveaux mouvements religieux et sectes
REL 2420	3	Religions, violence et paix
REL 2980	3	Fondements religieux de l'Occident
REL 3310	3	Géopolitique des religions
REL 3320	3	Migration et diversité religieuse
REL 3920	3	Religions et sexualité

Bloc 80C Religions, spiritualités*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

PHI 2965	3	Le bouddhisme chinois
REL 1510	3	Ancien Testament : une introduction
REL 1520	3	Nouveau Testament : une introduction
REL 2231	3	L'islam au Québec et en Amérique du Nord
REL 2240	3	Hindouisme: religion et culture
REL 2250	3	Bouddhisme : religion et culture
REL 2260	3	Sikhisme: religion et culture
REL 2270	3	Traditions spirituelles autochtones
REL 2330	3	Cultures et spiritualités des jeunes
REL 3340	3	Le mourir et l'au-delà
REL 3600	3	Dieu: histoire, concept, expérience

Programme 1-841-1-0

Version 06 (A17)

Baccalauréat en enseignement de l'univers social au secondaire (B. Éd.)**OBJECTIFS**

Le programme permettra au futur enseignant de comprendre les orientations et l'esprit du programme de formation des jeunes à l'univers social, d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement, d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement de sa ou de ses disciplines, de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans. L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par

trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.

- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

- L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.
- Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. Le doyen ou l'autorité compétente se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.
- L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Art. 6.6 Prescriptions d'inscription

a) Cours de mise à niveau en français

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

b) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

c) Cours en séquence

Les cours DID10101 et DID10102 doivent nécessairement être suivis de manière consécutive au cours de la même année universitaire. Un étudiant qui abandonne le DID10101 se verra automatiquement désinscrit du DID10102 et devra se réinscrire à l'automne suivant au DID10101.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant libre peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalence de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. Seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'admission de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.1 Généralités

L'évaluation dans le programme porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu.

Art. 9.2 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage. Une évaluation sous forme d'observation peut être effectuée en dehors des stages pour vérifier si l'étudiant satisfait aux exigences du programme en termes de compétences professionnelles.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative et la moyenne cumulative de chacun des segments du programme, calculées à la fin de chaque trimestre, déterminent la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours, dans l'année qui suit l'échec. L'étudiant qui a échoué à un cours en séquence peut reprendre le cours de 3 crédits

correspondant et vice versa. L'échec au(x) cours suivi(s) en guise de reprise au premier échec entraîne l'exclusion du programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études

Tout candidat admis doit se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Maîtrise du français écrit

L'étudiant doit avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants (TECFÉE) avant la fin de la période d'inscription au 3e stage.

Maîtrise du français oral

L'étudiant doit avoir réussi l'évaluation du français oral avant la fin de la période d'inscription au 4e stage. Le cours DID2000 - Oral vise à préparer l'étudiant à l'évaluation qui se fait dans le cadre d'un cours. En cas d'échec, l'étudiant doit se soumettre aux mesures imposées par la Faculté et y réussir avant la fin de la période d'inscription au 4e stage.

Compétences professionnelles

L'étudiant doit avoir atteint dans ses cours et ses stages le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer son 3e et 4e stage.

Art. 14.3 Progression sous probation - Mise en probation

Le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage ou à un certain nombre de cours.

Art. 15. Normes de succès - Programme

L'étudiant réussit dans le programme et reçoit le grade qui y est associé : s'il réussit tous les cours requis par le programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et une moyenne cumulative par segment d'au moins 2,0, ainsi que s'il satisfait aux autres exigences du programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en éducation (B. Éd.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit : 66 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option et 57 crédits du segment 80 Histoire et Géographie, dont 24 à option.

Segment 01 propre au volet Éducation

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 61 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 9 crédits.

ETA 1001	3	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1250	1	Enjeux actuels de l'évaluation
ETA 1900	3	Système d'éducation et profession enseignante
ETA 3345	2	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 12 crédits.

PPA 1210	3	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01C Didactique

Obligatoire - 18 crédits.

DID 10101	0	Français écrit pour enseignants 1
DID 10102	3	Français écrit pour enseignants 2

DID 1098	2	Didactique de la géographie
DID 1677	2	Didactique de la géographie et du monde contemporain
DID 1876	2	Didactique de l'histoire 1 au secondaire
DID 2000	1	Oral
DID 2876	2	Didactique de l'histoire 2 au secondaire
DID 3778	2	Didactique et médias pour l'univers social
DID 4297	2	Laboratoire de didactique : l'univers social
DID 4876	2	Didactique de l'histoire 3 au secondaire

Bloc 01D Stages et activités d'intégration*Obligatoire - 22 crédits.*

EDU 1012	1	Stage de familiarisation à l'école secondaire
EDU 1512	1	Enseigner en contexte de diversité
EDU 2212	3	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire
EDU 3212	6	Stage d'enseignement 1 au secondaire
EDU 3512	1	Évaluer dans sa discipline
EDU 4016	10	Stage d'enseignement univers social au secondaire

Bloc 01E Élève et son milieu*Option - 3 crédits.*

ETA 2200	3	École et environnement social
PPA 3300	3	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire

Bloc 01F Élève à besoins particuliers*Option - 2 crédits.*

PPA 4420	2	Intervention éducative auprès des adultes
PPA 4440	2	Pédagogie et élèves à besoins particuliers

Segment 80 propre au volet Histoire, géographie

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Bloc 80A Histoire*Obligatoire - 18 crédits.*

HST 1010	3	Histoire : fondements et méthodes
HST 1031	3	Histoire de l'Antiquité
HST 1032	3	Histoire du Moyen Âge
HST 1041	3	L'Europe moderne
HST 1042	3	L'Europe contemporaine
HST 1043	3	Histoire des États-Unis

Bloc 80B Compléments de formation en histoire*Option - 9 crédits.*

HST 2420	3	Îles et continent: l'Amérique française
HST 2422	3	Histoire politique du Québec, 1760-1867
HST 2427	3	Amérique du Nord britannique
HST 2443	3	Le Canada et le Québec dans le monde
HST 2444	3	Autochtones, État et société au Canada
HST 2446	3	Histoire des femmes au Canada
HST 2904	3	Histoire du Québec contemporain

Bloc 80C Géographie*Obligatoire - 15 crédits.*

GEO 1112	3	Système Terre 1
GEO 1122	3	Système Terre 2
GEO 1212	3	Espaces globaux, territoires locaux 1
GEO 1222	3	Espaces globaux, territoires locaux 2
GEO 1312	3	Développement durable et environnement

Bloc 80D Compléments de formation en géographie*Option - 6 crédits.*

GEO 1412	3	Le Québec dans le monde
GEO 1532	3	SIG1 - Cartographie
GEO 2222	3	Géographie économique
GEO 2242	3	Géographie culturelle
GEO 2252	3	Géographie politique

Bloc 80E Histoire, géographie et autres disciplines de l'univers social*Option - 9 crédits.*

ECN 1000	3	Principes d'économie
ECN 1040	3	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3	Introduction à la macroéconomie
ECN 1600	3	Histoire de la pensée économique
ECN 1800	3	Économies nord-américaines
GEO 2232	3	Géographie sociale et des populations
GEO 2262	3	Géographie urbaine
GEO 2312	3	Géographie des ressources naturelles
GEO 3252	3	Genre et développement international
GEO 3320	3	Changements environnementaux
GEO 3322	3	Géographie de la santé et environnement
GEO 3412	3	Géographie de la Chine
GEO 3442	3	Géographie de l'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3	Géographie de l'Europe
GEO 3473	3	Territoires polaires et sociétés autochtones
GEO 3482	3	Géographie de l'Afrique
GEO 3492	3	Géographie de l'Amérique latine
HST 1044	3	Introduction à l'Amérique latine
HST 1061	3	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle
HST 1062	3	L'Asie du Sud-Est depuis 1500
HST 1080	3	Histoire de l'Afrique
HST 2023	3	Introduction à la discipline historique
HST 2109	3	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2111	3	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2126	3	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle
HST 2132	3	Histoire des croisades
HST 2181	3	Le monde musulman du 7e au 15e siècles
HST 2212	3	Histoire de l'Union soviétique
HST 2264	3	Le Siècle des lumières en Europe
HST 2276	3	Histoire de l'Holocauste : une perspective intl
HST 2282	3	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 2371	3	Le 20e siècle américain
HST 2606	3	Les Juifs dans le monde contemporain
HST 2624	3	Histoire du Japon jusqu'en 1868
POL 1000	3	Analyse politique : théories et concepts
POL 2180	3	Pensée politique critique
SOL 1400	3	Économie et sociétés

Programme 1-857-1-0

Version 03 (A14)

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire (B. Éd.)*Ce programme est également offert au campus de Laval (1-857-1-9).*

OBJECTIFS

Le programme vise à rendre l'étudiant capable d'intervenir auprès d'élèves du primaire ou du secondaire, handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (HDAA), d'offrir le soutien nécessaire aux élèves HDAA ou à risque d'échec pour favoriser leur réussite scolaire dans divers contextes (classe ordinaire, classe spéciale, école spéciale, etc.), en adaptant les interventions aux besoins de ces élèves et en collaborant avec les autres agents d'éducation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- L'étudiant s'inscrit à temps plein. Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans. L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.
- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

- L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.
- Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. Le doyen ou l'autorité compétente se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.
- L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Art. 6.6 Prescriptions d'inscription

a) Cours de mise à niveau en français

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

b) Cours de mise à niveau en mathématiques

Tout étudiant admis dans le programme doit réussir un cours de mise à niveau en mathématiques, hors programme, prescrit par la Faculté. Ce cours est soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

c) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

d) Cours en séquence

Les cours DID10101 et DID10102 doivent nécessairement être suivis de manière consécutive au cours de la même année universitaire. Un étudiant qui abandonne le DID10101 se verra automatiquement désinscrit du DID10102 et devra se réinscrire à l'automne suivant au DID10101. La même règle s'applique pour les cours DID10001 ET DID10002.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant libre peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalence de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. Seuls les cours suivis dans les dix années précédant

l'admission de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.1 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu.

Art. 9.2 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage. Une évaluation sous forme d'observation peut être effectuée en dehors des stages pour vérifier si l'étudiant satisfait aux exigences du programme en termes de compétences professionnelles.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours, dans l'année qui suit l'échec. L'étudiant qui a échoué à un cours en séquence peut reprendre le cours de 3 crédits correspondant et vice versa. L'échec au(x) cours suivi(s) en guise de reprise au premier échec entraîne l'exclusion du programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études

Compétences professionnelles

L'étudiant doit avoir atteint dans ses cours et ses stages le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer son 3e et son 4e stage.

Tout candidat admis doit se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Maîtrise du français écrit

L'étudiant doit avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants (TECFÉE) avant la fin de la période d'inscription au 3e stage.

Maîtrise du français oral

L'étudiant doit avoir réussi l'évaluation facultaire du français oral avant la fin de la période d'inscription au 4e stage. Le cours DID 2000 - Oral vise à préparer l'étudiant à l'évaluation qui se fait dans le cadre d'un cours de microenseignement, PPA 2020 - Microenseignement BEAS. En cas d'échec, l'étudiant doit se soumettre aux mesures imposées par la Faculté et y réussir avant la fin de la période d'inscription au 4e stage.

Art. 14.3 Progression sous probation - Mise en probation

Le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage ou à un certain nombre de cours.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en éducation (B. Éd.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme totalise 120 crédits. Il comprend 75 crédits obligatoires communs aux deux orientations et 45 crédits propres à chacune des orientations :

- orientation Enseignement au primaire (segment 70),
- orientation Enseignement au secondaire (segment 75).

Segment 01 Commun aux deux orientations

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 15 crédits.

ETA 1001 3 Histoire et philosophie de l'éducation

ETA 1111	1	Les écrits sur les pratiques d'enseignement
ETA 1250	1	Enjeux actuels de l'évaluation
ETA 1900	3	Système d'éducation et profession enseignante
ETA 2200	3	École et environnement social
ETA 2250	1	La régulation des apprentissages et le jugement
ETA 3250	2	Instruments pour l'évaluation en adaptation scolaire
ETA 4111	1	Recherche et pratique enseignante

Bloc 01B Intervention éducative en adaptation scolaire*Obligatoire - 34 crédits.*

PPA 1111	3	Élèves HDAA et modèles de service
PPA 1114	3	TIC et adaptation scolaire
PPA 1384	3	Apprentissage et adaptation scolaire
PPA 2020	2	Microenseignement au BEAS
PPA 2110	3	Gestion de classe et adaptation scolaire
PPA 2208	3	Développement de l'enfant et adaptation sociale et scolaire
PPA 2209	3	Modèles d'enseignement en adaptation scolaire
PPA 2403	3	Élèves en difficulté du comportement
PPA 3205	3	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire
PPA 3232	2	Coopération école-famille, plan d'intervention
PPA 3380	3	Élèves qui ont des incapacités intellectuelles
PPA 4300	3	Pré-projet des finissants en adaptation scolaire

Bloc 01C Fondements en didactique*Obligatoire - 16 crédits.*

DID 1001	3	Fondements de la didactique des maths
DID 10101	0	Français écrit pour enseignants 1
DID 10102	3	Français écrit pour enseignants 2
DID 1217	3	Didactique du français - BEAS 1
DID 2000	1	Oral
DID 2031	3	Didactique de la géométrie en adaptation scolaire
DID 2240	3	Didactique du français - BEAS 2

Bloc 01D Stages et activités d'intégration*Obligatoire - 10 crédits.*

EDU 1210	1	Laboratoire d'initiation à l'enseignement en adaptation scolaire
EDU 1410	3	Stage 1 en adaptation scolaire
EDU 2210	1	Laboratoire d'initiation au choix d'enseigner en adaptation scolaire
EDU 2410	3	Stage 2 en adaptation scolaire
EDU 3210	1	Laboratoire d'initiation à l'enseignement et à la gestion de classe en AS
EDU 4210	1	Laboratoire d'initiation à l'insertion professionnelle

Segment 70 Propre à l'orientation Enseignement au primaire

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Didactique et orthodidactique des matières enseignées*Obligatoire - 24 crédits.*

DID 1220	3	Didactique en adaptation scolaire: arithmétique
DID 3220	3	Didactique en adaptation scolaire au primaire: sciences
DID 3230	3	Sciences humaines, adaptation scolaire au primaire
DID 3238	3	Didactique du français - BEAS 3 primaire
DID 3280	3	Didactique en adaptation scolaire au primaire : nombres rationnels
DID 3309	3	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse

DID 4252	3	Didactique du français - élèves allophones
DID 4940	3	Didactique des arts plastiques au primaire au BEAS

Bloc 70B Besoins des élèves HDAA au primaire*Obligatoire - 3 crédits.*

PPA 2401	3	Élèves en difficulté d'apprentissage au primaire
----------	---	--

Bloc 70C Stages*Obligatoire - 15 crédits.*

EDU 3003	6	Stage 3 en adaptation scolaire au primaire
EDU 4103	9	Stage 4 en adaptation scolaire au primaire

Bloc 70D Clientèles particulières et environnement social*Option - 3 crédits.*

PPA 4406	3	Incapacités et pratiques d'intégration
PPA 4407	3	Élèves en difficulté grave de comportement

Segment 75 Propre à l'orientation Enseignement au secondaire

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires.

Bloc 75A Didactique et orthodidactique des matières enseignées*Obligatoire - 21 crédits.*

DID 2030	3	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : nombres rationnels
DID 2040	3	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : sciences
DID 3120	3	Didactique en adaptation scolaire : algèbre
DID 3130	3	Sciences humaines, adaptation scolaire au secondaire
DID 3140	3	Didactique du français - BEAS 3 au secondaire
DID 4040	3	Didactique du français - élèves allophones au secondaire
DID 4950	3	Didactique des arts plastiques au secondaire au BEAS

Bloc 75B Besoins des élèves HDAA au secondaire*Obligatoire - 9 crédits.*

PPA 2402	3	Élèves en difficulté d'apprentissage au secondaire
PPA 4415	3	École et adolescents en difficulté
PPA 4675	3	L'adulte en difficulté d'apprentissage

Bloc 75C Stages*Obligatoire - 15 crédits.*

EDU 3110	6	Stage 3 en adaptation scolaire au secondaire
EDU 4310	9	Stage 4 d'intégration à la vie professionnelle au secondaire

Programme 1-857-1-9

Version 03 (A14)

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire (B. Éd.)

Ce programme est également offert au campus de Montréal (1-857-1-0).

OBJECTIFS

Le programme vise à rendre l'étudiant capable d'intervenir auprès d'élèves du primaire ou du secondaire, handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (HDAA), d'offrir le soutien nécessaire aux élèves HDAA ou à risque d'échec pour favoriser leur réussite scolaire dans divers contextes (classe ordinaire, classe spéciale, école spéciale, etc.), en adaptant les interventions aux besoins de ces élèves et en collaborant avec les autres agents d'éducation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- L'étudiant s'inscrit à temps plein. Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans. L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.
- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

- L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.
- Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. le doyen ou l'autorité compétente se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.
- L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Art. 6.6 Prescriptions d'inscription

a) Cours de mise à niveau en français

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

b) Cours de mise à niveau en mathématiques

Tout étudiant admis dans le programme doit réussir un cours de mise à niveau en mathématiques, hors programme, prescrit par la Faculté. Ce cours est soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

c) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

d) Cours en séquence

Les cours DID10101 et DID10102 doivent nécessairement être suivis de manière consécutive au cours de la même année universitaire. Un étudiant qui abandonne le DID10101 se verra automatiquement désinscrire du DID10102 et devra se réinscrire à l'automne suivant au DID10101. La même règle s'applique pour les cours DID10001 ET DID10002.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de huit trimestres, la scolarité maximale, de sept années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant libre peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalence de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. Seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'admission de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.1 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu.

Art. 9.2 Modalités des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, comportements, attitudes, habiletés et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage. Une évaluation sous forme d'observation peut être effectuée en dehors des stages pour vérifier si l'étudiant satisfait aux exigences du programme en termes de compétences professionnelles.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression

dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours, dans l'année qui suit l'échec. L'étudiant qui a échoué à un cours en séquence peut reprendre le cours de 3 crédits correspondant et vice versa. L'échec au(x) cours suivi(s) en guise de reprise au premier échec entraîne l'exclusion du programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études

Compétences professionnelles

L'étudiant doit avoir atteint dans ses cours et ses stages le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer son 3e et son 4e stage.

Tout candidat admis doit se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Maîtrise du français écrit

L'étudiant doit avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants (TECFÉE) avant la fin de la période d'inscription au 3e stage.

Maîtrise du français oral

L'étudiant doit avoir réussi l'évaluation facultaire du français oral avant la fin de la période d'inscription au 4e stage. Le cours DID 2000 - Oral vise à préparer l'étudiant à l'évaluation qui se fait dans le cadre d'un cours de microenseignement, PPA 2020 - Microenseignement BEAS. En cas d'échec, l'étudiant doit se soumettre aux mesures imposées par la Faculté et y réussir avant la fin de la période d'inscription au 4e stage.

Art. 14.3 Progression sous probation - Mise en probation

Le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage ou à un certain nombre de cours.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat en éducation (B. Éd.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme totalise 120 crédits. Il comprend 75 crédits obligatoires communs aux deux orientations et 45 crédits propres à chacune des orientations :

- orientation Enseignement au primaire (segment 70),
- orientation Enseignement au secondaire (segment 75).

Segment 01 Commun aux deux orientations

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 15 crédits.

ETA 1001	3	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1111	1	Les écrits sur les pratiques d'enseignement
ETA 1250	1	Enjeux actuels de l'évaluation
ETA 1900	3	Système d'éducation et profession enseignante
ETA 2200	3	École et environnement social
ETA 2250	1	La régulation des apprentissages et le jugement
ETA 3250	2	Instruments pour l'évaluation en adaptation scolaire
ETA 4111	1	Recherche et pratique enseignante

Bloc 01B Intervention éducative en adaptation scolaire

Obligatoire - 34 crédits.

PPA 1111	3	Élèves HDAA et modèles de service
PPA 1114	3	TIC et adaptation scolaire
PPA 1384	3	Apprentissage et adaptation scolaire

PPA 2020	2	Microenseignement au BEAS
PPA 2110	3	Gestion de classe et adaptation scolaire
PPA 2208	3	Développement de l'enfant et adaptation sociale et scolaire
PPA 2209	3	Modèles d'enseignement en adaptation scolaire
PPA 2403	3	Élèves en difficulté du comportement
PPA 3205	3	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire
PPA 3232	2	Coopération école-famille, plan d'intervention
PPA 3380	3	Élèves qui ont des incapacités intellectuelles
PPA 4300	3	Pré-projet des finissants en adaptation scolaire

Bloc 01C Fondements en didactiques*Obligatoire - 16 crédits.*

DID 1001	3	Fondements de la didactique des maths
DID 10101	0	Français écrit pour enseignants 1
DID 10102	3	Français écrit pour enseignants 2
DID 1217	3	Didactique du français - BEAS 1
DID 2000	1	Oral
DID 2031	3	Didactique de la géométrie en adaptation scolaire
DID 2240	3	Didactique du français - BEAS 2

Bloc 01D Stages et activités d'intégration*Obligatoire - 10 crédits.*

EDU 1210	1	Laboratoire d'initiation à l'enseignement en adaptation scolaire
EDU 1410	3	Stage 1 en adaptation scolaire
EDU 2210	1	Laboratoire d'initiation au choix d'enseigner en adaptation scolaire
EDU 2410	3	Stage 2 en adaptation scolaire
EDU 3210	1	Laboratoire d'initiation à l'enseignement et à la gestion de classe en AS
EDU 4210	1	Laboratoire d'initiation à l'insertion professionnelle

Segment 70 Propre à l'orientation Enseignement au primaire

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Didactique et orthodidactique des matières enseignées*Obligatoire - 24 crédits.*

DID 1220	3	Didactique en adaptation scolaire: arithmétique
DID 3220	3	Didactique en adaptation scolaire au primaire: sciences
DID 3230	3	Sciences humaines, adaptation scolaire au primaire
DID 3238	3	Didactique du français - BEAS 3 primaire
DID 3280	3	Didactique en adaptation scolaire au primaire : nombres rationnels
DID 3309	3	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse
DID 4252	3	Didactique du français - élèves allophones
DID 4940	3	Didactique des arts plastiques au primaire au BEAS

Bloc 70B Besoins des élèves HDAA au primaire*Obligatoire - 3 crédits.*

PPA 2401	3	Élèves en difficulté d'apprentissage au primaire
----------	---	--

Bloc 70C Stages*Obligatoire - 15 crédits.*

EDU 3003	6	Stage 3 en adaptation scolaire au primaire
EDU 4103	9	Stage 4 en adaptation scolaire au primaire

Bloc 70D Clientèles particulières et environnement social*Option - 3 crédits.*

PPA 4406	3	Incapacités et pratiques d'intégration
PPA 4407	3	Élèves en difficulté grave de comportement

Segment 75 Propre à l'orientation Enseignement au secondaire

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires.

Bloc 75A Didactique et orthodidactique des matières enseignées*Obligatoire - 21 crédits.*

DID 2030	3	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : nombres rationnels
DID 2040	3	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : sciences
DID 3120	3	Didactique en adaptation scolaire : algèbre
DID 3130	3	Sciences humaines, adaptation scolaire au secondaire
DID 3140	3	Didactique du français - BEAS 3 au secondaire
DID 4040	3	Didactique du français - élèves allophones au secondaire
DID 4950	3	Didactique des arts plastiques au secondaire au BEAS

Bloc 75B Besoins des élèves HDAA au secondaire*Obligatoire - 9 crédits.*

PPA 2402	3	Élèves en difficulté d'apprentissage au secondaire
PPA 4415	3	École et adolescents en difficulté
PPA 4675	3	L'adulte en difficulté d'apprentissage

Bloc 75C Stages*Obligatoire - 15 crédits.*

EDU 3110	6	Stage 3 en adaptation scolaire au secondaire
EDU 4310	9	Stage 4 d'intégration à la vie professionnelle au secondaire

Programme 1-827-7-0

Version 01 (A15)

Microprogramme de premier cycle de qualification en enseignement**OBJECTIFS**

La réussite du programme habilite à enseigner dans les écoles du Québec.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps partiel. L'inscription à tous les cours du programme est habituellement répartie sur cinq trimestres.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

L'étudiant s'inscrit en respectant la structure et le cheminement trimestriel de la version du programme dans laquelle il a été admis.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant libre - Modalités d'inscription

Aucun cours de ce programme n'est ouvert aux étudiants libres.

Art. 8.2 Équivalence de cours

Aucune équivalence ne peut être accordée dans le cadre d'un module.

Art. 11.2 d) Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative calculée à la fin de chaque trimestre détermine la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisa-

tion de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 15. Normes de succès - Programme

L'étudiant réussit dans le programme s'il réussit tous les cours requis par le programme et s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit à une attestation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du module sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Didactique

Obligatoire - 3 crédits.

DID 1114 3 Notions didactiques pour l'enseignement

Bloc 70B Formation disciplinaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 3 crédits.

DID 3371 3 Didactique des maths, des sciences et des technologies

DID 3372 3 Didactique des langues et autres disciplines

Bloc 70C Psychopédagogie

Obligatoire - 3 crédits.

PPA 1212 3 Intervention éducative et développement

Bloc 70D Fondement de l'éducation

Obligatoire - 6 crédits.

ETA 1112 3 Organisation et culture de l'enseignement au Québec

ETA 3550 3 Évaluation des apprentissages

Programme 1-827-5-1

Version 01 (H12)

Certificat de qualification en enseignement

OBJECTIFS

La réussite du programme habilite à enseigner dans les écoles du Québec. De plus, l'étudiant se verra reconnaître par le Ministère une année de scolarité supplémentaire.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps partiel. L'inscription à tous les cours du programme est habituellement répartie sur cinq trimestres.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - Structure du programme

L'étudiant s'inscrit selon ses besoins et la disponibilité des cours. Il doit respecter les préalables pour les stages.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 7.2 Inscription de l'étudiant - Modalités d'inscription

La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de limiter, selon les types de dossiers, le nombre de crédits du programme auxquels l'étudiant peut s'inscrire.

Art. 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours

Les stages de ce programme ne peuvent pas faire l'objet d'une équivalence.

Art. 9.2 Forme des évaluations - Évaluation sous forme d'observation

Lors des stages en milieu de pratique, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, attitudes et compétences de l'étudiant en fonction du niveau attendu. Les modalités de l'évaluation sont prévues dans les guides de stage.

Art. 11.2 Moyenne déterminant la progression dans le programme

La moyenne cumulative calculée à la fin de chaque trimestre détermine la progression dans le programme.

Art. 13.3 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.2d Conditions de poursuite des études

L'étudiant doit réussir le test de français écrit pour futurs enseignants reconnu par les universités québécoises pour pouvoir s'inscrire au stage d'enseignement II. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

Art. 15. Normes de succès - Programme

L'étudiant réussit dans le programme s'il réussit tous les cours requis par le programme et s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Certificat de qualification pour les détenteurs d'un permis d'enseigner. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le certificat comporte 30 crédits.

Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps partiel. L'inscription à tous les cours du programme est habituellement répartie sur cinq trimestres.

Prescriptions d'inscription - Structure du programme

L'étudiant s'inscrit selon ses besoins et la disponibilité des cours. Il doit respecter les préalables pour les stages.

Segment 70

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 70A Didactique

Obligatoire - 6 crédits.

Bloc 70B Psychopédagogie

Obligatoire - 3 crédits.

PPA 1212 3 Intervention éducative et développement

Bloc 70C Fondements de l'éducation

Obligatoire - 6 crédits.

ETA 1112 3 Organisation et culture de l'enseignement au Québec

ETA 3550 3 Évaluation des apprentissages

Bloc 70D Formation pratique

Obligatoire - 15 crédits.

Sciences de l'éducation - Direction Sc. de l'éducation - Matière: Didactiques, Sc. et Techno.

DST 2012(3) Cours: 204920 2016/08/22
Projets sciences et technologie 1
Contribution des disciplines (biologie, chimie, didactique) à la résolution de problèmes complexes en sciences et technologie.
Volets: Laboratoire

DST 3012(3) Cours: 204921 2016/08/22
Projets sciences et technologie 2
Contribution des disciplines (physique, technologie et didactique) à la réalisation et à la critique d'expériences reliées à des problèmes complexes en sciences et technologie.
Volets: Laboratoire

DST 4012(3) Cours: 204922 2016/08/22
Projets sciences et technologie 3
Intégration des savoirs disciplinaires et des savoirs didactiques dans la conception et la réalisation de situations d'apprentissage en sciences et en technologie.
Volets: Laboratoire

Sciences de l'éducation - Direction Sc. de l'éducation - Matière: Éducation (stages)

EDU 1002(3)	Cours: 121710	2015/08/24
Stage d'initiation professionnelle		
Sensibilisation au rôle de l'enseignant. Exploration des composantes de la classe hétérogène et de l'environnement scolaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 1004(3)	Cours: 121712	2014/08/25
Stage 1 enseignement EPS primaire et secondaire		
Familiarisation et assistantat. Introduction à la fonction enseignante. Observation des activités d'enseignement - apprentissage. Intégration progressive et prise en charge graduelle auprès des élèves et des groupes-classes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 1007(1)	Cours: 201766	2015/08/24
Stage de familiarisation - accueil, secondaire		
Familiarisation à l'école en milieu pluriethnique et introduction à la fonction enseignante. Observation des adolescents à l'école en situation d'apprentissage de la langue d'accueil et étude des services. Entrevue avec des intervenants.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Stage	

EDU 1012(1)	Cours: 121715	2002/09/01
Stage de familiarisation à l'école secondaire		
Familiarisation à l'école secondaire et introduction à la fonction enseignante. Observation des adolescents à l'école. Entrevue avec des intervenants. Étude du projet éducatif.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 1210(1)	Cours: 201783	2015/08/24
Laboratoire d'initiation à l'enseignement en adaptation scolaire		
Exploration et utilisation de stratégies permettant d'observer et de documenter les pratiques enseignantes et les apprentissages des élèves. Réflexion sur ses pratiques futures. Élaboration d'un portfolio numérique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Travaux pratiques	

EDU 1222(1)	Cours: 201822	2015/08/24
Laboratoire sur l'observation des apprentissages		
Exploration des stratégies pour documenter ses pratiques et les apprentissages des élèves pour soutenir une pratique réflexive et mobiliser en contexte les savoirs acquis dans les cours. Élaboration d'un portfolio numérique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Travaux pratiques	

EDU 1307(1)	Cours: 201775	2017/08/21
L'enseignement en FLS		
Exploration des stratégies pour effectuer et analyser des questionnaires en lien avec l'enseignement et pour documenter les pratiques enseignantes et les apprentissages des élèves. Liens cours-stage. Élaboration d'un portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Travaux pratiques	

EDU 1314(1)	Cours: 201944	2015/08/24
Séminaire d'intégration en ÉPS1		
Présentation de l'enseignement de l'ÉPS au primaire et au secondaire. Discussion d'événements marquants dans les cours et le stage. Rédaction d'un bilan réflexif sur l'initiation à la profession d'enseignement d'ÉPS.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Travaux pratiques	

Sciences de l'éducation - Direction Sc. de l'éducation - Matière: Éducation (stages)

EDU 1410(3)	Cours: 201784	2015/08/24
Stage 1 en adaptation scolaire		
Enseignement adapté aux élèves à risque au primaire ou aux élèves HDAA au secondaire. Prise en charge de quelques périodes d'enseignement. Adaptation des activités aux besoins et aux caractéristiques des élèves.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Stage	
<hr/>		
EDU 1512(1)	Cours: 201963	2014/08/25
Enseigner en contexte de diversité		
Réflexion sur l'initiation à la profession d'enseignant au secondaire en contexte de diversité à travers des liens entre les cours et le stage. Synthèse dans un portfolio de points de vue sur la diversité à l'école secondaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Travaux pratiques	
<hr/>		
EDU 2002(3)	Cours: 121729	2015/08/24
Stage en éducation au préscolaire		
Développement d'habiletés d'intervention et d'organisation d'un environnement éducatif auprès d'un groupe d'élèves au préscolaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	
<hr/>		
EDU 2204(5)	Cours: 201945	2015/08/24
Stage 2 ens. ÉPS primaire		
Les apprentissages visés par ce stage sont le développement des compétences professionnelles particulièrement reliées à la gestion de classe et à la planification de séances d'apprentissage-évaluation au primaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Stage	
<hr/>		
EDU 2210(1)	Cours: 201785	2016/08/22
Laboratoire d'initiation au choix d'enseigner en adaptation scolaire		
Élaboration d'une SAÉ interdisciplinaire destinée à des élèves du primaire ou du secondaire. Mise à l'essai de la SAÉ lors du cours PPA2020 et du 2e stage. Rédaction d'un bilan réflexif. Poursuite du portfolio numérique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Travaux pratiques	
<hr/>		
EDU 2212(3)	Cours: 201964	2014/08/25
Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire		
Observation et analyse des différentes facettes de la tâche enseignante. Prise en charge progressive de périodes d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Stage	
<hr/>		
EDU 2222(1)	Cours: 201823	2017/08/21
Objet d'apprentissage au préscolaire		
Caractéristiques d'un objet d'apprentissage qui soutient la construction de concepts et qui rend visible le processus d'apprentissage. Développement d'un objet d'apprentissage pour le préscolaire. Portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Travaux pratiques	
<hr/>		
EDU 2307(1)	Cours: 201776	2016/08/22
Intégration de l'oral, littérature et grammaire en FLS		
Élaboration d'une SA intégrant oral, lecture, écriture, grammaire et/ou maths en FLS au primaire. Mise en relation entre les cours et les stages. Rédaction d'un bilan réflexif sur l'enseignement du FLS au primaire. Portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Travaux pratiques	
<hr/>		
EDU 2314(1)	Cours: 201946	2016/08/22
Séminaire d'intégration en ÉPS 2		
Élaboration d'une SA pour le primaire en ÉPS. Partage d'événements marquants, identifiés dans les cours et les stages, et rédaction d'un bilan réflexif sur l'enseignement de l'ÉPS au primaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Travaux pratiques	

Sciences de l'éducation - Direction Sc. de l'éducation - Matière: Éducation (stages)

EDU 2410(3)	Cours: 201787	2015/08/24
Stage 2 en adaptation scolaire		
Enseignement adapté aux élèves à risque au primaire ou au secondaire. Prise en charge progressive de périodes d'enseignement. Adaptation des activités et du matériel aux besoins et caractéristiques des élèves.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Stage	

EDU 3002(6)	Cours: 121754	2015/08/24
Stage d'enseignement au primaire		
Développement d'habiletés d'enseignement et de gestion de classe dans une perspective différenciée.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 3003(6)	Cours: 121755	2015/08/24
Stage 3 en adaptation scolaire au primaire		
Enseignement aux élèves HDAA du primaire dans différents milieux.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 3004(5)	Cours: 121756	2016/08/22
Stage 3 enseignement EPS secondaire		
Enseignement de l'éducation physique au secondaire. Gestion de classe; intervention et réflexion sur les pratiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 3107(6)	Cours: 201777	2014/08/25
Stage de 3e année en enseignement du FLS		
Développement d'habiletés d'enseignement au secondaire, en ILSS ou en FLS. Gestion de classe. Intervention et réflexion sur les pratiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Stage	

EDU 3110(6)	Cours: 121773	2015/08/24
Stage 3 en adaptation scolaire au secondaire		
Enseignement aux élèves HDAA du secondaire dans différents milieux.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 3112(8)	Cours: 121774	2015/08/24
Stage d'enseignement 2		
Prise en charge supervisée d'un ou de groupes d'élèves. Accent sur la gestion de la classe, le soutien aux EHDAA et l'évaluation des apprentissages.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Stage	

EDU 3210(1)	Cours: 201788	2016/08/22
Laboratoire d'initiation à l'enseignement et à la gestion de classe en AS		
Développement d'une pensée critique par rapport au contenu du plan d'intervention. Analyse critique d'un plan d'intervention. Élaboration d'un plan d'intervention priorisant des mesures visant la gestion de classe. Portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Travaux pratiques	

EDU 3212(6)	Cours: 201965	2014/08/25
Stage d'enseignement 1 au secondaire		
Développement d'habiletés d'enseignement. Intervention en classe et réflexion sur les pratiques. Accent mis sur la problématique de la gestion de la classe en vue de favoriser les apprentissages des élèves.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Stage	

Sciences de l'éducation - Direction Sc. de l'éducation - Matière: Éducation (stages)

EDU 3212E(6) Stage / Teranga (Sénégal)	Cours: 202167	2014/05/05
Remarque : Stage réservé aux étudiants des programmes de Baccalauréat en enseignement. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage		
EDU 3222(1) Mise en oeuvre d'une SAÉ	Cours: 201825	2016/08/22
Planification d'une SAÉ qui s'appuie explicitement sur les savoirs savants et professionnels acquis. Expérimentation en stage et analyse des effets sur le processus d'apprentissage. Portfolio. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Travaux pratiques		
EDU 3307(1) L'évaluation et la différenciation en FLS	Cours: 201810	2016/08/22
Adaptation d'une SA intégrant oral, lecture, écriture, grammaire et/ou maths en FLS au primaire pour le secondaire. Évaluation et différenciation. Bilan réflexif sur l'enseignement du FLS au secondaire. Liens cours-stages. Portfolio. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Travaux pratiques		
EDU 3314(1) Séminaire intégration en ÉPS 3	Cours: 201947	2016/08/22
Élaboration d'une SA pour le primaire en ÉPS. Partage d'événements marquants, identifiés dans les cours et les stages, et rédaction d'un bilan réflexif sur l'enseignement de l'ÉPS au primaire. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Travaux pratiques		
EDU 3512(1) Évaluer dans sa discipline	Cours: 201966	2016/08/22
Intégration à travers l'instrumentation de l'évaluation dans sa discipline. Établissement de liens entre cours et stages quant aux interventions favorisant l'apprentissage de sa discipline. Enrichissement du portfolio. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Travaux pratiques		
EDU 4002(9) Stage d'intégration à la profession	Cours: 121786	2017/08/21
Intégration dans une équipe-école et prise en charge d'une classe. Prise en compte des différences. Développement de l'autonomie professionnelle. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage		
EDU 4003(6) Stage 4 en adaptation scolaire au primaire	Cours: 121787	2014/08/25
Enseignement et exercice autonome des fonctions dans un milieu scolaire au primaire. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage		
EDU 4004(9) Enseignement 2 (primaire ou secondaire)	Cours: 121788	2014/08/25
Intégration dans une équipe-école et prise en charge des groupes-classes au primaire ou au secondaire. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage		
EDU 4012(10) Stage d'enseignement 2 au secondaire	Cours: 121796	2016/01/01
Intégration dans une équipe-école et prise en charge de classes du secondaire. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage		

Sciences de l'éducation - Direction Sc. de l'éducation - Matière: Éducation (stages)

EDU 4013(10)	Cours: 205553	2017/08/21
Stage d'enseignement des maths au secondaire		
Intégration dans une équipe-école et prise en charge d'une tâche pleine d'enseignement des mathématiques du secondaire. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 4014(10)	Cours: 205555	2017/08/21
Stage d'enseignement des sciences et des technologies		
Intégration dans une équipe-école et prise en charge d'une tâche pleine d'enseignement des sciences et technologies du secondaire. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 4015(10)	Cours: 205558	2017/08/21
Stage d'enseignement du français au secondaire		
Intégration dans une équipe-école et prise en charge d'une tâche pleine d'enseignement du français du secondaire. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 4016(10)	Cours: 205554	2017/08/21
Stage d'enseignement univers social au secondaire		
Intégration dans une équipe-école et prise en charge d'une tâche pleine d'enseignement de l'univers social du secondaire. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 4017(10)	Cours: 205557	2017/08/21
Stage d'ens. de l'éthique et culture religieuse au secondaire		
Intégration dans une équipe-école et prise en charge d'une tâche pleine d'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

EDU 4103(9)	Cours: 201790	2015/08/24
Stage 4 en adaptation scolaire au primaire		
Enseignement et exercice autonome des fonctions dans un milieu scolaire au primaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Stage	

EDU 4104(7)	Cours: 201948	2016/08/22
Stage pré-insertion professionnelle		
Ce stage permet à l'étudiant d'expérimenter l'enseignement de l'EPS et ses diverses fonctions, de développer des compétences professionnelles et vise à l'intégration à la profession de même que de l'autonomie professionnelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Stage	

EDU 4107(9)	Cours: 201812	2015/08/24
Stage de 4e année en enseignement du FLS		
Stage d'enseignement en FLS, au primaire, au secondaire ou à l'éducation des adultes. Gestion de classe. Intervention et réflexion sur les pratiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Stage	

EDU 4110(6)	Cours: 121803	2014/08/25
Stage 4 en adaptation scolaire au secondaire		
Enseignement et exercice autonome des fonctions dans un milieu scolaire au secondaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

Sciences de l'éducation - Direction Sc. de l'éducation - Matière: Éducation (stages)

EDU 4210(1) Cours: 201791 2015/08/24

Laboratoire d'initiation à l'insertion professionnelle

Réalisation d'une recherche pour résoudre un problème rencontré dans la pratique professionnelle. Préparation à l'insertion professionnelle par l'organisation et la participation à un colloque facultaire. Portfolio.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Travaux pratiques

EDU 4222(1) Cours: 201832 2015/08/24

Réalisation d'une recherche pédagogique

Réalisation d'une recherche pédagogique pour résoudre un problème rencontré dans la pratique professionnelle. Organisation et participation à un colloque. Préparation de l'insertion professionnelle. Portfolio.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Travaux pratiques

EDU 4307(1) Cours: 201813 2015/08/24

Réalisation d'une recherche en FLS

Réalisation d'une recherche pour résoudre un problème rencontré dans les cours et/ou dans les stages. Liens cours-stages. Organisation et participation à un colloque facultaire. Bilan réflexif et portfolio.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Travaux pratiques

EDU 4310(9) Cours: 201795 2015/08/24

Stage 4 d'intégration à la vie professionnelle au secondaire

Enseignement et exercice autonome des fonctions dans un milieu scolaire au secondaire.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage

EDU 4314(1) Cours: 201949 2015/08/24

Séminaire d'intégration en ÉPS 4

Préparation à l'insertion professionnelle à travers la participation à un colloque. Partage d'événements marquants, identifiés dans les cours et les stages, et rédaction d'un bilan réflexif sur l'enseignement de l'ÉPS.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Travaux pratiques

Sciences de l'éducation - Formation initiale des maîtres - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 4420A(3)

Cours: 147578

2011/09/02

Intervention éducative auprès des adultes

Besoins éducatifs des adultes dans une perspective développementale. Application de principes andragogiques dans la conception et la mise à l'essai d'une intervention éducative auprès d'adultes.

Habituellement offert: AUTOMNE

Volets: Théorie

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 10001(0) Cours:167584 2013/05/01

Notions de mathématique au primaire 1

Retour sur des notions mathématiques de base afin de questionner et d'explicitier leur fonctionnement : numération positionnelle, opérations, fractions, rapports et proportions, géométrie plane, statistique descriptive.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 10002(3) Cours:167585 2012/09/01

Notions de mathématique au primaire 2

Retour sur des notions mathématiques de base afin de questionner et d'explicitier leur fonctionnement : numération positionnelle, opérations, fractions, rapports et proportions, géométrie plane, statistique descriptive.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 1000T(3) Cours:117716 2005/09/01

Notions de mathématiques au primaire

Retour sur des notions mathématiques de base afin de questionner et d'explicitier leur fonctionnement : numération positionnelle, opérations, fractions, rapports et proportions, géométrie plane, statistique descriptive.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 1001(3) Cours:117717 2003/01/01

Fondements de la didactique des maths

Les mathématiques enseignées: histoire, savoirs, rapport au savoir et transposition. Arrimage entre les différents ordres d'enseignement. Rôles de l'erreur. Fonctions et effets de l'évaluation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 1002(3) Cours:167923 2013/08/26

Notions maths adapt scolaire

Reconstruction de notions et raisonnements mathématiques essentiels en adaptation scolaire : ensembles numériques, numération, proportionnalité, statistique descriptive, probabilités, géométrie plane, introduction à l'algèbre.

Habituellement offert: AUTOMNE

Volets: Théorie

DID 1003(3) Cours:205738 2017/08/21

Notions de maths et de didactique pour l'enseignement en FLS

Approche didactique et mathématique de notions nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux élèves de classes d'accueil et d'immersion. Vocabulaire, diversité culturelle et rapport au savoir.

Habituellement offert: AUTOMNE

Volets: Théorie

DID 1009(3) Cours:117718 2009/09/01

Grammaire pour futurs enseignants

Notions grammaticales vues au primaire et au secondaire : phrase, classes de mots, fonctions, accords dans le GN, conjugaison et accord du verbe, ponctuation. Explicitation des connaissances linguistiques. Production écrite.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 10101(0) Cours:167586 2013/05/02

Français écrit pour enseignants 1

Problèmes textuels, syntaxiques, orthographiques et lexicaux dans les textes des enseignants et des futurs élèves. Description de la langue et norme. Explicitation des connaissances linguistiques. Stratégies de révision.

Habituellement offert: AUTOMNE

Volets: Théorie

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 10102(3) Français écrit pour enseignants 2 Problèmes textuels, syntaxiques, orthographiques et lexicaux dans les textes des enseignants et des futurs élèves. Description de la langue et norme. Explication des connaissances linguistiques. Stratégies de révision. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 167587	2012/09/04
DID 1010T(3) Français écrit pour futurs enseignants Problèmes textuels, syntaxiques, orthographiques et lexicaux dans ses textes et ceux de ses futurs élèves. Description de la langue et norme. Explication des connaissances linguistiques. Stratégies de révision. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Pratique	Cours: 117720	2004/09/01
DID 1098(2) Didactique de la géographie Problématique de l'enseignement de la géographie. Analyse des programmes. Contenus. Transposition didactique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 201954	2014/08/25
DID 1111(3) Culture scientifique au primaire Nature de l'activité scientifique et technologique. Concepts de base, percées historiques, conceptions fréquentes et chronologies historiques en sciences et technologies. Programme d'études du préscolaire et du primaire. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 117730	2002/09/01
DID 1114(3) Notions didactiques pour l'enseignement Principes didactiques de l'enseignement des disciplines scolaires. Caractéristiques d'une situation d'apprentissage. Importance de la langue et de la culture dans l'enseignement-apprentissage. Analyse critique des principes sous-jacents aux programmes d'études. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 203166	2015/08/24
DID 1206(3) Didactique du français - BEPEP 1 Langue orale et écrite (caractéristiques, fonctionnement, fonctions). Fondements de la didactique du français. Prescriptions ministérielles. Émergence de l'écrit. Littérature de jeunesse et appréciation. Aspects historiques. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 117739	2011/09/01
DID 1208(3) Didactique de l'oral en FLS Introduction à la phonétique et à la phonologie du français. Principes de la didactique de l'oral en langue seconde. Dispositifs d'enseignement, rétroaction, évaluation. Analyse, conception de matériel didactique Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 117740	2011/09/01
DID 1212(3) Grammaire et didactique FLS Transposition didactique des notions grammaticales essentielles en français (phrase de base, groupes syntaxiques, phrases complexes, métalangage). Introduction aux méthodes et modèles d'enseignement de la grammaire en FLS. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 117742	2011/09/01

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 1213(3)	Cours: 117743	2011/09/01
Sociolinguistique et FLS		
Approche sociolinguistique de l'enseignement des langues secondes. Bilinguisme et plurilinguisme au Québec. Prise en compte de la diversité linguistique. Analyse critique des politiques et pratiques pertinentes.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
DID 1217(3)	Cours: 117744	2011/09/01
Didactique du français - BEAS 1		
Fondements de la didactique du français. Langue orale (caractéristiques, développement, conscience linguistique). Dysphasie. Surdit�. Enseignement et �valuation de l'oral. �mergence de l'�crit. Prescriptions minist�rielles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Th�orie	
<hr/>		
DID 1220(3)	Cours: 117745	2015/08/24
Didactique en adaptation scolaire: arithm�tique		
�tude de concepts, proc�dures, attitudes et raisonnement en arithm�tique, statistique et probabilit�. Situations didactiques, ing�nieries et �valuation. Pr�vention.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, �T�		
Volets:	Th�orie	
<hr/>		
DID 1342(3)	Cours: 201814	2015/08/24
Didactique des math�matiques		
R�solution de probl�mes. Exploration, raisonnement et preuve. Mod�lisation et simulation Probabilit�s et statistique. Situations didactiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Th�orie	
<hr/>		
DID 1677(2)	Cours: 201955	2014/08/25
Didactique de la g�ographie et du monde contemporain		
Probl�matique sp�cifique de l'enseignement de la g�ographie. Diff�rentes approches en didactique de la g�ographie. Analyse des programmes. Contenus, d�marches d'enseignement, formes d'�valuation. Analyse, production de sc�narios d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Th�orie	
<hr/>		
DID 1876(2)	Cours: 201956	2014/08/25
Didactique de l'histoire 1 au secondaire		
Programmes, documents officiels. Production de sc�narios d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Th�orie	
<hr/>		
DID 2000(1)	Cours: 201778	2015/08/24
Oral		
Description et �valuation de la langue orale : registres de langue, caract�ristiques du fran�ais qu�b�cois, voix et diction; erreurs fr�quentes. �valuation entre pairs et auto�valuation � l'aide de crit�res.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Travaux pratiques	
<hr/>		
DID 2030(3)	Cours: 117762	2015/08/24
Didactique en adaptation scolaire au secondaire : nombres rationnels		
Analyse et interpr�tation didactiques de difficult�s relatives � l'enseignement - apprentissage des rationnels. Raisonnement proportionnel. Situations didactiques adapt�es aux �l�ves en difficult� au secondaire, ing�nieries et �valuation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, �T�		
Volets:	Th�orie	
<hr/>		
DID 2031(3)	Cours: 201779	2014/08/25
Didactique de la g�om�trie en adaptation scolaire		
�tude de concepts, raisonnements et proc�dures en g�om�trie (plane et dans l'espace) et en mesure. Rep�res �pist�mologiques et didactiques. Situations didactiques adapt�es aux �l�ves en difficult�, ing�nieries et �valuation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Th�orie	

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 2040(3) Cours: 117763 2003/01/01

Didactique en adaptation scolaire au secondaire : sciences

Savoirs de référence en sciences et technologies au secondaire. Conceptions des élèves et démarches d'apprentissage. Résolution de problèmes, activités expérimentales. Adaptation des interventions aux élèves en difficulté. Évaluation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 2102(3) Cours: 117780 2002/09/01

Acquisition et apprentissage des langues

Connaissance des facteurs qui influent sur l'apprentissage et l'acquisition d'une langue seconde. Historique des méthodes d'enseignement. Approche communicative. Caractéristiques des clientèles de français langue seconde.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 2107(4) Cours: 201943 2015/08/24

Didactique de l'ÉPS

Étude des programmes scolaires en éducation physique et à la santé du préscolaire, du primaire et du secondaire : Fondements, planification de séquences et élaboration de contenus de formation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER

Volets: Théorie

DID 2109(3) Cours: 201767 2015/08/24

Enseignement de la forme en FLS

Notions de base pour l'enseignement de la grammaire, de l'orthographe, de la phonologie, de la morphologie, du vocabulaire, de la grammaire textuelle et de la ponctuation en FLS. Analyse et conception de matériel didactique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER

Volets: Théorie

DID 2110(3) Cours: 117783 2002/09/01

Didactique des sciences et technologies

Apprentissages propres aux sciences et à la technologie au préscolaire et au primaire. Conceptions des élèves et démarche didactique. Résolution de problèmes et autres activités. Évaluation des apprentissages et du curriculum.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 2203(3) Cours: 117790 2011/09/01

Didactique du français - BEPEP 2

Liens oral/écrit, processus de bas niveau en lecture/écriture, connaissances linguistiques associées (orthographe, lexicale, morphosyntaxe). Dispositifs d'enseignement, rétroaction, évaluation. Analyse de matériel didactique.

Habituellement offert: AUTOMNE

Volets: Théorie

DID 2205(3) Cours: 117792 2002/09/01

Les sciences humaines au primaire

Sciences humaines et culture. Nature du savoir élaboré, rapport au savoir et transposition sous forme de programme d'études. Éducation à la citoyenneté.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DID 2209(3) Cours: 117795 2013/08/26

Didactique de la littératie en FLS

Principes de la didactique de la lecture et l'écriture en L2. Processus de bas et de haut niveau. Diversité linguistique. Dispositifs d'enseignement, rétroaction, évaluation. Analyse et conception de matériel didactique.

Habituellement offert: AUTOMNE

Volets: Théorie

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 2211(3)	Cours: 117797	2013/08/26
Introduction à la didactique du français au secondaire		
Évolution et caractéristiques de la didactique du français au secondaire. Processus, stratégies d'apprentissage et difficultés liés à l'écriture, la lecture et la communication orale. Principales approches et démarches d'enseignement. Programmes et épreuves ministériels.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

DID 2217(3)	Cours: 117799	2009/09/01
Introduction à la didactique des sciences et des technologies		
Problématique de l'enseignement des sciences et des technologies et approche par compétences. Analyse, transposition didactique. Modèles collaboratifs, d'enquête, TIC, approches historiques, SAE en sciences et technologies. Programmes, documents officiels, matériel didactique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

DID 2224(3)	Cours: 201815	2015/08/24
Didactique de l'arithmétique 1		
Étude de concepts, procédures, attitudes et raisonnements en arithmétique (premiers apprentissages). Repères historiques, épistémologiques et didactiques. Situations didactiques, ingénieries et évaluation. Différenciation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

DID 2240(3)	Cours: 201780	2014/08/25
Didactique du français - BEAS 2		
Processus cognitifs. Difficultés/troubles d'apprentissage. Enseignement efficace de la littératie. Plurisystème de l'écrit. Appropriation de l'écrit. Graphomotricité. Littérature jeunesse. Prescriptions ministérielles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

DID 2250(3)	Cours: 117805	2006/09/01
Didactique de la culture religieuse		
Orientation, enjeux, objectifs et fondements de la culture religieuse et de sa didactique. Programmes enseignés, matériel didactique et milieu scolaire. Production et analyse d'activités et de scénarios d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

DID 2260(3)	Cours: 117806	2002/09/01
Didactique de la proportionnalité		
Difficultés et obstacles liés à l'enseignement - apprentissage des proportions. Rupture et filiation du raisonnement proportionnel dans l'étude de : nombres, géométrie, probabilités, statistiques. Élaboration d'un cadre de référence didactique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

DID 2270(3)	Cours: 117808	2018/05/01
Le raisonnement en mathématiques		
Nature et sens de l'activité mathématique. Résolution de problèmes. Représentations, modélisation et abstraction. Induction et déduction. Point de vue de la cognition. Étude critique des programmes et manuels.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

DID 2280(3)	Cours: 117809	2002/09/01
Erreurs et obstacles d'apprentissage en mathématiques		
Outils de diagnostic général et spécifique : épreuves, tests, entrevues cliniques. Étude, rôle et traitement des erreurs. Paradoxes de l'enseignement. Critique de stratégies utilisées avec des élèves faibles ou forts en mathématiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 2600(3)	Cours: 201768	2018/05/01
Didactique des mathématiques en langue seconde		
Résolution de problèmes. Raisonnement et preuve. Modélisation et simulation. Situations didactiques s'adressant à des élèves en français langue seconde.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

DID 2876(2)	Cours: 201957	2014/08/25
Didactique de l'histoire 2 au secondaire		
Problématique de l'éducation civique et citoyenne en lien avec l'apprentissage de l'histoire. Identité, reproduction sociale. Débats, diversité, esprit critique. Matériel didactique et antididactique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

DID 2910(3)	Cours: 117872	1998/09/01
Didactique des arts plastiques 1		
Expériences des arts plastiques, médias plastiques, éléments du langage plastique. Programme des arts plastiques au primaire. Élaboration, animation d'activités, évaluation des apprentissages. Aspects de l'histoire de l'art.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 3120(3)	Cours: 117943	2015/08/24
Didactique en adaptation scolaire : algèbre		
Analyse et interprétation didactiques des principales difficultés en algèbre. Rupture et filiation arithmétique/algèbre et caractérisation des raisonnements. Types de problèmes. Interventions didactiques et ingénieries.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 3130(3)	Cours: 117944	2003/01/01
Sciences humaines, adaptation scolaire au secondaire		
Savoirs de référence. Programme, démarche d'apprentissage et ressources. Adaptation des interventions aux élèves en difficulté du secondaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 3140(3)	Cours: 117945	2015/08/24
Didactique du français - BEAS 3 au secondaire		
Compréhension, production et appréciation de textes. Dispositifs d'enseignement, étayage, rétroaction et évaluation des processus de haut niveau à l'écrit.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	

DID 3209(3)	Cours: 117956	2002/09/01
Didactique des sciences humaines au primaire		
Apprentissage et enseignement des sciences humaines au primaire : nature et fonction. Élaboration de plans d'intervention dans une situation pédagogique en sciences humaines. Évaluation des apprentissages. Matériel didactique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 3210(3)	Cours: 117957	2014/08/25
Didactique de la littérature		
Développement du goût de la lecture. Lecture littéraire et difficultés de compréhension. Lecture esthétique. Approches du roman. Poésie et créativité au secondaire. Littérature de jeunesse. Méthodes d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 3212(3)	Cours: 117959	2014/08/25
Didactique de la grammaire et de l'orthographe		
Contenus, approches et démarches. Grammaire de la phrase et grammaire du texte. Programmes d'études, moyens d'enseignement. Diagnostic, difficultés, évaluation. Analyse et production de séquences didactiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 3220(3)	Cours: 117965	2003/01/01
Didactique en adaptation scolaire au primaire: sciences		
Savoir de référence en sciences et technologies au primaire. Conceptions des élèves et démarche d'appr. Résolution de problèmes, activités expérimentales. Adaptation des interventions aux élèves en difficulté. Évaluation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 3222(3)	Cours: 117966	2011/09/01
Didactique du français - BEPEP 3		
Compréhension, production et appréciation de textes. Processus de haut niveau à l'oral et à l'écrit. Créativité. Inter et transdisciplinarité. Dispositifs d'enseignement, étayage, rétroaction. Création de matériel didactique.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	

DID 3230(3)	Cours: 117967	2003/01/01
Sciences humaines, adaptation scolaire au primaire		
Univers social et nature du savoir élaboré. Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté. Programme, démarche d'apprentissage et ressources. Adaptation des interventions aux élèves en difficulté du primaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 3238(3)	Cours: 117971	2015/08/24
Didactique du français - BEAS 3 primaire		
Compréhension, production et appréciation de textes. Dispositifs d'enseignement, étayage, rétroaction et évaluation des processus de haut niveau à l'écrit.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	

DID 3250(3)	Cours: 117973	2006/09/01
Didactique de l'éthique		
Finalités, facteurs, contraintes, conditions et enjeux de l'enseignement de l'éthique au secondaire. Programmes, documents officiels et matériel didactique. Production et analyse d'activités, de scénarios d'enseignement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

DID 3260(3)	Cours: 117974	2002/09/02
Technologies et enseignement des mathématiques		
Impact de l'informatique sur l'activité mathématique. Apports et limites des différentes technologies dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques. Étude critique d'activités d'intégration.		
Remarques: Travaux pratiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	

DID 3270(3)	Cours: 117975	2002/09/01
Didactique de l'algèbre et des fonctions		
Difficultés spécifiques liées à l'enseignement - apprentissage de l'algèbre. Raisonnements arithmétiques et algébriques, structures des problèmes, géométrie analytique, fonctions. Sens de l'algèbre. Raffinement du cadre de référence.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 3280(3) Cours: 117976 2015/08/24
Didactique en adaptation scolaire au primaire : nombres rationnels
Analyse et interprétation didactiques de difficultés relatives à l'enseignement-apprentissage des rationnels. Analyse des erreurs. Situations didactiques adaptées aux élèves en difficulté au primaire, ingénieries et évaluation.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

DID 3309(3) Cours: 117991 2007/09/05
Didactique de l'éthique et de la culture religieuse
Problème de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse : pluralisme, laïcité, héritages religieux et sociopolitique. Réflexivité, délibération et dialogue éthique. Documents officiels et matériel didactique. Création de scénarios d'enseignement.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER
Volets: Théorie

DID 3335A(2) Cours: 118009 2011/09/01
Didactique des sciences biologiques
Contenus, conceptions et obstacles à la compréhension entourant l'enseignement de la biologie au secondaire. Protocoles d'expériences, explication des connaissances; savoirs scientifiques, sens commun en regard des phénomènes biologiques.
Habituellement offert: AUTOMNE
Volets: Théorie

DID 3345A(2) Cours: 118011 2011/09/01
Didactique de la chimie
Problématique et conditions didactiques dans l'apprentissage de la chimie. Analyse didactique de notions en chimie. Stratégies et techniques did. Planification et développement de séquences d'enseignement en labo et en classe. Intégration des TIC.
Habituellement offert: AUTOMNE
Volets: Théorie

DID 3355A(2) Cours: 118015 2011/09/01
Didactique de la physique
Problématique et conditions didactiques dans l'apprentissage de la physique. Stratégies et techniques didactiques, approche par compétences en laboratoire informatisé et en classe.
Habituellement offert: AUTOMNE
Volets: Théorie

DID 3371(3) Cours: 203167 2015/08/24
Didactique des maths, des sciences et des technologies
Analyse et élaboration d'activités d'enseignement et d'apprentissage dans les domaines des mathématiques, sciences et technologies. Développement des compétences dans ces domaines. Analyse critique des programmes ministériels et de matériel didactique.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

DID 3372(3) Cours: 203168 2015/08/24
Didactique des langues et autres disciplines
Analyse et élaboration d'activités d'enseignement et d'apprentissage dans les domaines des langues et dans d'autres disciplines (univers social, éthique et culture religieuse, arts). Analyse critique des programmes ministériels et de matériel didactique.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

DID 3401(3) Cours: 118020 2002/09/02
Culture, littérature jeunesse et didactique
Connaissance critique des oeuvres de la littérature de jeunesse. Intégration à la didactique du français oral et écrit; liens avec les autres matières. Construction d'activités.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 4212(2)	Cours: 118107	2014/08/25
Laboratoire de didactique du français		
Analyse et planification de séquences didactiques. Intégration des différentes dimensions de l'enseignement du français. Évaluation critique de matériel didactique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Pratique		

DID 4252(3)	Cours: 118130	2011/09/01
Didactique du français - élèves allophones		
Élèves allophones. Principes de la didactique des langues secondes. Diversité linguistique en milieu scolaire. Interventions, rééducations et évaluations en lecture, en écriture et en oral en contexte de langue seconde.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

DID 4266(3)	Cours: 201771	2014/08/25
Didactique de l'US au secondaire en FLS		
Lettre et esprit des programmes. Enjeux de l'éducation à la citoyenneté. Étude de matériel didactique. Production de scénarios d'apprentissage.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

DID 4297(2)	Cours: 118143	2015/08/24
Laboratoire de didactique : l'univers social		
Conception d'un module d'enseignement. Analyse critique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Pratique		

DID 4298(2)	Cours: 118144	2002/09/01
Laboratoire de didactique des maths		
Préparation et critique de séquences didactiques. Utilisation et adaptation de matériel d'enseignement. Projets d'intégration des mathématiques à d'autres disciplines du curriculum. Critique par des intervenants du milieu scolaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Pratique		

DID 4310(3)	Cours: 118148	2011/09/02
Didactique du français et diversité linguistique		
Élèves allophones. Principes de la didactique des langues secondes. Diversité linguistique en milieu scolaire. Interventions en lecture, en écriture et en oral en contexte de langue seconde et évaluation. Matériel didactique.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

DID 4330(3)	Cours: 201772	2014/08/25
Didactique des maths en primaire en L2		
Étude de concepts, procédures, attitudes et raisonnements en numération et en arithmétique. Repères historiques, épistémologiques et didactiques. Situations didactiques. Ingénieries didactiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

DID 4441(2)	Cours: 201773	2014/08/25
Didactique de la planification en FLS		
Démarches et aspects de planification : objectifs, évaluation, approches pédagogiques, différenciation et intégration des apprentissages. Analyse et concept de syllabus.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

DID 4442(3)	Cours: 201817	2014/08/25
Didactique de l'art dramatique au primaire		
Expériences en art dramatique (appréciation, interprétation et création). Analyse des programmes, contenus. Élaboration, animation et évaluation des apprentissages. Aspects de l'histoire du théâtre.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactique

DID 4443(3)	Cours: 201818	2014/08/25
Didactique de la musique au primaire		
Expériences en musique (appréciation, interprétation et création). Analyse des programmes, contenus. Élaboration, animation et évaluation des apprentissages. Aspects de l'histoire de la musique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

DID 4444(3)	Cours: 201819	2014/08/25
Didactique des arts et de la culture		
Expériences artistiques (dramatiques, musicales et/ou chorégraphiques). Programme de formation au primaire (domaine des arts). Élaboration, animation et évaluation des apprentissages. Ressources pour l'éducation culturelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

DID 4445(3)	Cours: 201820	2014/08/25
Didactique des arts plastiques 2		
Problématique de l'enseignement des arts plastiques et des arts médiatiques. Analyse approfondie des programmes. Contenus, démarches d'enseignement, formes d'évaluation. Enjeux de l'enseignement de la création contemporaine.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

DID 4650(2)	Cours: 118180	2015/08/24
Laboratoire de didactique en éthique et culture religieuse		
Planification de séquences didactiques en éthique et en culture religieuse; évaluations d'apprentissages; intégration de différentes stratégies didactiques. Perspectives interdisciplinaires.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

DID 4804(3)	Cours: 201821	2014/08/25
Didactique de l'arithmétique 2		
Étude de concepts, procédures, attitudes et raisonnements en arithmétique (apprentissages subséquents). Repères historiques, épistémologiques et didactiques. Situations didactiques, ingénieries et évaluation. Différenciation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

DID 4876(2)	Cours: 201959	2014/08/25
Didactique de l'histoire 3 au secondaire		
Conscience disciplinaire et pratiques sociales de référence. État de la recherche en didactique de l'histoire. Formules pédagogiques en enseignement de l'histoire au secondaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

DID 4888(3)	Cours: 201774	2014/08/25
Didactique des arts plastiques et diversité culturelle		
Expérience des arts plastiques et diversité culturelle; langage plastique. Programme des arts plastiques au primaire. Élaboration, animation, et évaluation des apprentissages. Ressources pour l'éducation culturelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

DID 4940(3)	Cours: 201781	2015/08/24
Didactique des arts plastiques au primaire au BEAS		
Expériences des arts plastiques, adap. scol. (démarches de création et d'appréciation). Étude du programme des arts plastiques au primaire. Élaboration, animation et évaluation des apprentissages. Aspects de l'histoire de l'art.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

Sciences de l'éducation - Didactique - Matière: Didactiques, Sc. et Techno.

DST 2000(3) Cours:120837 2013/08/26

La technologie, outil d'apprentissage

Expérimentation assistée par ordinateur en sciences expérimentales, utilisation et intégration à des fins d'enseignement en physique, chimie, biologie et technologie.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

DST 3000(3) Cours:120839 2013/08/26

Laboratoire de technologie et de robotique

Initiation à la technologie (mécanique, électricité, électronique), contrôle de processus physiques, régulation. Conception et construction de capteurs et d'effecteurs pour les sciences expérimentales.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Pratique

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 1001(3)	Cours: 123446	2002/09/01
Histoire et philosophie de l'éducation		
Étude de conceptions et de théories éducatives et pédagogiques qui ont marqué l'histoire et la réflexion philosophique occidentale de l'Antiquité jusqu'à nos jours.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 1111(1)	Cours: 201793	2014/08/25
Les écrits sur les pratiques d'enseignement		
Introduction aux thématiques de la recherche en éducation. Nature des écrits scientifiques et professionnels. Analyse critique d'écrits.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

ETA 1112(3)	Cours: 123447	2009/01/01
Organisation et culture de l'enseignement au Québec		
Encadrements législatifs, réglementaires et organisationnels de l'éducation au Québec. Dynamique culturelle de la profession enseignante : valeurs, rôles attendus et pratiques de l'enseignant. Enseignement privé et public.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 1250(1)	Cours: 201796	2016/08/22
Enjeux actuels de l'évaluation		
Compréhension des enjeux actuels de l'école québécoise en rapport avec les finalités, la nature et la démarche de l'évaluation, et la différenciation pédagogique. Appropriation critique des différents documents ministériels prescrits.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

ETA 1900(3)	Cours: 123453	1995/09/01
Système d'éducation et profession enseignante		
Initiation aux institutions scolaires du Québec et, au premier chef, à l'école. Initiation aux rôles professionnels des enseignants. Perspectives historique et contemporaine.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 2200(3)	Cours: 123463	1995/09/01
École et environnement social		
L'école comme milieu de vie et lieu d'exercice de la citoyenneté. Impacts sur les acteurs éducatifs des disparités économiques, sociales et culturelles. Critique des politiques et pratiques pertinentes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 2250(1)	Cours: 201797	2016/08/22
La régulation des apprentissages et le jugement		
Appropriation du rôle de l'enseignant régulateur (rétroactions orales et écrites). Correction et annotation des travaux d'élèves de cycles et de disciplines variées et jugement professionnel.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

ETA 3012(2)	Cours: 201826	2015/08/24
Instruments pour l'évaluation à l'école primaire		
Analyse et élaboration des différents instruments pour l'évaluation des apprentissages à l'enseignement primaire : outils de planification, outils de collecte, outils d'interprétation et de jugement, outils de communication.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

Sciences de l'éducation - Admin. et fondements de l'éduc - Matière: Éducation : études et admin.

ETA 3030(2)	Cours: 201811	2014/08/25
Instruments pour l'évaluation en FLS		
Analyse et élaboration des différents instruments pour l'évaluation des apprentissages en FLS: outils de planification, outils de collecte, outils d'interprétation et de jugement et outils de communication.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

ETA 3250(2)	Cours: 201798	2014/08/25
Instruments pour l'évaluation en adaptation scolaire		
Analyse et élaboration d'instruments pour l'évaluation des apprentissages en classe d'adaptation scolaire (outils de planification, de collecte, d'interprétation, de jugement et de communication) pour diverses clientèles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

ETA 3345(2)	Cours: 201967	2014/08/25
Évaluation des apprentissages à l'école secondaire		
Appropriation du rôle de l'enseignant régulateur et jugement professionnel. Analyse et élaboration d'instruments pour l'évaluation des apprentissages dans les différentes disciplines de l'enseignement secondaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

ETA 3550(3)	Cours: 123491	2016/08/22
Évaluation des apprentissages		
Évaluation diagnostique, formative et certificative du développement des compétences en contexte scolaire. Prise en compte du cheminement par cycle, des clientèles particulières et des contextes d'application.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ETA 3888(3)	Cours: 201950	2014/08/25
Évaluation des apprentissages en ÉPS		
Rôle de l'enseignant régulateur et jugement professionnel. Analyse et élaboration d'instruments pour l'évaluation des apprentissages pour les différentes clientèles de l'enseignement de l'ÉPS au primaire et au secondaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

ETA 4111(1)	Cours: 201794	2014/08/25
Recherche et pratique enseignante		
Initiation à une démarche de recherche à visée pratique en préparation à la réalisation d'une activité d'intégration en fin de programme.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 1100(3) Apprentissage scolaire et développement Théories de l'apprentissage scolaire. L'enseignant comme médiateur des apprentissages. Milieu scolaire et croissance de 4 à 12 ans. Entrée à l'école. Facteurs d'adaptation scolaire et sociale. Élèves à besoins particuliers. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147448	2002/09/01
<hr/>		
PPA 1111(3) Élèves HDAA et modèles de service Caractéristiques des élèves handicapés (incapacités intellectuelles, visuelles, auditives ou motrices) ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Conséquences pédagogiques et modèles de service en adaptation scolaire. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147452	2002/09/01
<hr/>		
PPA 1114(3) TIC et adaptation scolaire Développement, mise à l'essai et analyse de situations en adaptation scolaire où sont intégrées les technologies de l'information et de la communication. Réflexion critique. Approches en adaptation scolaire faisant appel aux TIC. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147455	2003/01/01
<hr/>		
PPA 1201(2) Problématiques et prévention au préscolaire Développement et rôle des structures éducatives préscolaires au Québec. Problématiques socioéconomiques, familiales, psychosociales et personnelles des élèves et interventions préventives en milieux scolaires. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 201824	2014/08/25
<hr/>		
PPA 1210(3) L'adolescent et l'expérience scolaire Développement psychosocial des élèves; influence des environnements sociaux; problématiques contemporaines de l'adolescence. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147462	1995/09/01
<hr/>		
PPA 1212(3) Intervention éducative et développement Influence des environnements sociaux sur le développement socio-affectif des élèves; impact des valeurs et attitudes contemporaines sur l'expérience scolaire et la gestion de classe; intervention de groupe et individualisée. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 147463	2009/01/01
<hr/>		
PPA 1366(2) Gestion de classe Éléments de base en gestion de classe. Mise en place, maintien et rétablissement dans la classe de conditions propices à l'apprentissage et à l'enseignement. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 201833	2018/01/01
<hr/>		
PPA 1384(3) Apprentissage et adaptation scolaire Théories de l'apprentissage scolaire. Applications en adaptation scolaire. Caractéristiques du contexte scolaire de l'apprenant. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 201799	2014/08/25
<hr/>		

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 2000(3) Laboratoire d'enseignement	Cours: 147474	2016/08/22
Analyse de situations d'enseignement. Pratiques d'habiletés en situation de micro-enseignement. Vidéoscopie et entraînement à une analyse de la pratique fondée sur la réflexion et sur l'éthique professionnelle. Portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie, Travaux pratiques		

PPA 2020(2) Microenseignement au BEAS	Cours: 201786	2015/08/24
Développement du regard professionnel, transposition des savoirs dans des gestes pédagogiques, expérimentation et documentation sur vidéo, analyse de pratiques fondée sur des cadres conceptuels et une éthique professionnelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Travaux pratiques		

PPA 2100T(3) Intégration des TIC	Cours: 147476	2018/05/01
Développement, mise à l'essai et analyse de situations pédagogiques intégrant stratégiquement les TIC. Réflexion critique et participation à une communauté apprenante dans une perspective de développement professionnel.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

PPA 2101(3) L'environnement éducatif à la maternelle	Cours: 147477	2015/08/24
Sensibilisation à l'ensemble des éléments qui définissent l'enseignement et l'apprentissage au préscolaire. Organisation spatio-temporelle et spécificité des activités éducatives reliées aux domaines d'apprentissage.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

PPA 2102(3) Gestion de classe en éducation physique	Cours: 147478	2002/09/01
Familiarisation avec la gestion de classe en gymnase, primaire et secondaire. Animation, communication, planification, organisation spatio-temporelle en fonction du groupe et des comportements des élèves. Intégration des TIC.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

PPA 2105(3) Laboratoire d'enseignement en FLS	Cours: 147480	2018/05/01
Entraînement à l'observation et à l'analyse de situations d'enseignement. Pratiques d'habiletés en situation de microenseignement. Vidéoscopie et entraînement à la pratique réfléchie.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

PPA 2110(3) Gestion de classe et adaptation scolaire	Cours: 147481	2002/09/01
Organisation et gestion de groupes incluant des élèves handicapés ou en difficulté. Animation, communication, planification, organisation spatio-temporelle. Impact des pratiques sur la réussite des élèves.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

PPA 2111(1) Intégration des TIC 1	Cours: 147482	2014/08/25
Planification d'une situation d'apprentissage intégrant les TIC au préscolaire. Documentation et interprétation d'un contexte d'intégration des TIC au préscolaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 2200(3)	Cours: 147483	2015/08/24
L'intervention éducative au préscolaire		
L'exploration du programme d'éducation préscolaire. Les modalités de l'intervention éducative en maternelle 4 ou 5 ans. L'intégration des enfants à besoins particuliers. Partenariat école-parents.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 2208(3)	Cours: 201800	2015/08/24
Développement de l'enfant et adaptation sociale et scolaire		
Développement psychomoteur, cognitif, affectif, linguistique de la naissance à la puberté. Problèmes d'adaptation psychosociale et scolaire. Pistes de prévention et d'intervention.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

PPA 2209(3)	Cours: 201801	2014/08/25
Modèles d'enseignement en adaptation scolaire		
Modèles d'enseignement appliqués en adaptation scolaire en lien avec les courants théoriques de l'apprentissage. Élaboration et analyse de scénarios d'enseignement en lien avec les modèles présentés dans différents contextes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

PPA 2220(3)	Cours: 147490	1995/09/01
Apprentissage scolaire au secondaire		
Aperçu des paradigmes dominants en apprentissage scolaire. Processus généraux d'apprentissage et différences individuelles. Stratégies cognitives des élèves. Composantes de l'apprentissage scolaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 2368(4)	Cours: 205559	2018/01/01
Régulation de l'enseignement et microenseignement		
Pratiques pédagogiques favorisant l'analyse du processus d'apprentissage et la régulation de l'enseignement. Transposition des savoirs dans des gestes pédagogiques, documentation sur vidéo et analyse de pratiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 2401(3)	Cours: 147492	2015/08/24
Élèves en difficulté d'apprentissage au primaire		
Problématique de l'intervention auprès des élèves en difficulté d'apprentissage. Contexte scolaire et caractéristiques de ces élèves au primaire. Évaluation descriptive et diagnostique. Méthodes et stratégies d'intervention.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 2402(3)	Cours: 147493	2015/08/24
Élèves en difficulté d'apprentissage au secondaire		
Problématique de l'intervention auprès des élèves en difficulté d'apprentissage. Contexte scolaire et caractéristiques de ces élèves au secondaire. Évaluation descriptive et diagnostique. Méthodes et stratégies d'intervention.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 2403(3)	Cours: 201802	2014/08/25
Élèves en difficulté du comportement		
Difficultés comportementales au cours de l'enfance et de l'adolescence. Manifestations, évaluation, évolution. Analyse des principales stratégies d'intervention favorisant l'adaptation scolaire et sociale de l'élève.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 2550(3)	Cours: 205946	2018/01/01
Éducation, des enjeux et perspectives autochtones		
Introduction aux enjeux historiques et actuels de l'éducation autochtone; les enjeux identitaires et linguistiques; la transmission culturelle; l'apprentissage expérientiel sur le terrain; l'approche holistique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		
PPA 3002(3)	Cours: 147497	2013/08/27
Diversité ethnoculturelle et enjeux pédagogiques		
Compréhension de la diversité sociale, ethnique et culturelle des élèves allophones. Enjeux relatifs à la relation pédagogique, à l'interprétation du curriculum, à la relation avec les familles.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		
PPA 3102(3)	Cours: 147500	2014/08/25
Intervention auprès d'élèves en difficulté		
Méthodes et stratégies spécifiques à l'intervention en gymnase auprès des élèves qui éprouvent des difficultés d'adaptation scolaire et sociale. Techniques et attitudes de relation et de communication. Plan d'intervention personnalisé.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
PPA 3104(3)	Cours: 147502	2013/08/26
Élèves à besoins particuliers		
Étude des différences des clientèles rencontrées dans les milieux scolaires. Moyens d'identification. Stratégies pédagogiques en fonction de la douance et des problèmes d'apprentissage.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		
PPA 3111(1)	Cours: 147504	2011/09/01
Intégration des TIC 2		
Exploration de diverses ressources TIC; dimension culturelle; planification d'une situation d'apprentissage intégrant les TIC.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		
PPA 3120(3)	Cours: 147505	2002/09/01
Gestion de classe au secondaire		
Principes, stratégies et habiletés de gestion de classe. Rapports entre la gestion de classe et l'apprentissage scolaire et social. Problèmes d'indiscipline. Étude de cas.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
PPA 3205(3)	Cours: 147508	1995/09/01
Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire		
Adaptation de l'intervention éducative à la diversité sociale, ethnique et culturelle des élèves. Caractéristiques de la pédagogie interculturelle. Partenariat école-famille.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
PPA 3222(3)	Cours: 147513	1998/09/01
Gestion de classe en L2		
Gestion de l'espace-temps en classe du primaire/secondaire. Modèles de gestion des environnements pédagogiques. Exploitation des ressources communautaires. Prévention et intervention. Prise en compte de l'hétérogénéité.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
PPA 3232(2)	Cours: 201789	2015/08/24
Coopération école-famille, plan d'intervention		
Ce cours porte sur des modalités de travail collaboratif entre l'école et la famille de l'élève HDAA, et aborde des pratiques exemplaires pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'intervention.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 3300(3)	Cours: 147524	2002/09/02
Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire		
Adaptation de l'intervention éducative à la diversité socioéconomique, ethnique et culturelle des adolescents. Caractéristiques de la pédagogie interculturelle. Stratégies de prise en compte de la diversité.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie, Travaux pratiques	

PPA 3310(3)	Cours: 201952	2015/08/24
L'adolescent et l'école comme milieu de vie		
L'école et le gymnase comme milieu de vie des adolescents de 12 à 18 ans. Caractéristiques et enjeux du développement psychosocial des adolescents. Impact de facteurs familiaux, économiques, sociaux, culturels sur les jeunes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

PPA 33661(0)	Cours: 201829	2014/08/25
Intervention pédagogique raisonnée 1		
Raisonnement et pratiques pédagogiques fondés sur la recherche et les savoirs professionnels ciblant les besoins des élèves ayant des difficultés à apprendre. Analyse des difficultés et planification de pratiques pédagogiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

PPA 33662(3)	Cours: 201830	2014/08/25
Intervention pédagogique raisonnée 2		
Raisonnement et pratiques pédagogiques fondés sur la recherche et les savoirs professionnels ciblant les besoins des élèves ayant des difficultés à apprendre. Analyse des difficultés et planification de pratiques pédagogiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

PPA 3380(3)	Cours: 201803	2014/08/25
Élèves qui ont des incapacités intellectuelles		
Caractéristiques des élèves qui ont des incapacités intellectuelles. Finalités de leur éducation et curriculum de formation. Facteurs d'obstacle à l'apprentissage. Fondements et procédés d'intervention.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

PPA 3400(3)	Cours: 147525	2006/09/01
Intégration scolaire des élèves HDAA		
Principes et problématique reliés à l'intégration des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Caractéristiques des élèves HDAA. Évaluation et analyse de leurs besoins spécifiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 4111(1)	Cours: 147559	2015/01/01
Intégration des TIC 3		
Les TIC comme soutien au travail de l'enseignant et à son développement professionnel; planification d'une situation d'apprentissage et expérimentation dans le cadre du stage.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	

PPA 4300(3)	Cours: 201792	2015/08/24
Pré-projet des finissants en adaptation scolaire		
Initiation à l'analyse de la valeur (démarche de conception issue de l'ingénierie). Choix d'un problème à résoudre en adaptation scolaire. Élaboration d'un cahier des charges en vue de la conception en adaptation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

PPA 4366(2)	Cours: 201831	2014/08/25
Pratiques pédagogiques inclusives		
Pratiques inclusives. Gestion de la classe tenant compte des élèves à besoins particuliers. Collaboration avec les autres professionnels et participation des parents au projet éducatif.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

Sciences de l'éducation - Psychopédagogie et andragogie - Matière: Psychopédagogie et andragogie

PPA 4406(3)	Cours:147573	2002/09/01
Incapacités et pratiques d'intégration		
Élèves qui ont des incapacités (auditives, intellectuelles, motrices et visuelles) importantes. Curriculum scolaire. Produits, procédés pédagogiques de soutien à l'intégration. Ressources disponibles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 4407(3)	Cours:147574	2015/08/24
Élèves en difficulté grave de comportement		
Élaboration d'interventions, individuelles ou de groupe, en classe ordinaire ou spéciale et implantation d'actions rééducatives auprès d'élèves en difficulté grave. Techniques de modification du comportement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 4415(3)	Cours:147576	2003/01/01
École et adolescents en difficulté		
Développement psychologique, physique, cognitif, social et de la sexualité à l'adolescence. Rôle de la famille, des pairs et de l'école. Problématiques d'adaptation à l'adolescence.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPA 4420(2)	Cours:147577	2002/09/02
Intervention éducative auprès des adultes		
Besoins éducatifs des adultes dans une perspective développementale. Application de principes andragogiques dans la conception et la mise à l'essai d'une intervention éducative auprès d'adultes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique, Théorie	

PPA 4440(2)	Cours:147581	2017/01/01
Pédagogie et élèves à besoins particuliers		
Intégration des élèves à besoins particuliers. Difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Modèles de service et stratégies d'intervention.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie, Travaux pratiques	

PPA 4450(2)	Cours:167141	2012/09/04
Élèves à besoins particuliers au secondaire		
Caractéristiques des élèves HDAA et des élèves doués. Moyens d'identification. Modèles de service et stratégies d'intervention.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie, Travaux pratiques	

PPA 4675(3)	Cours:147598	2015/08/24
L'adulte en difficulté d'apprentissage		
Caractéristiques de l'apprenant adulte en difficulté d'apprentissage. Stratégies d'intervention dans un contexte d'alphabétisation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
